



## Commission Paritaire Nationale

*CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE des entreprises de commerce, de location et de réparation*

- *de tracteurs, machines et matériels agricoles*
- *de matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention*
- *de matériels de motoculture de plaisance, de jardin et d'espaces verts*

# Rapport 2014 de la branche SDLM

# Sommaire

---

<b>1. Méthode</b>	<b>2</b>
<b>2. Les entreprises et leurs salariés</b>	<b>6</b>
<b>3. Le profil des salariés</b>	<b>14</b>
<b>4. La formation professionnelle</b>	<b>46</b>
<b>5. Les annexes</b>	<b>49</b>

## **1. La méthode**

2. Les entreprises et leurs salariés
3. Le profil des salariés
4. La formation professionnelle
5. Les annexes

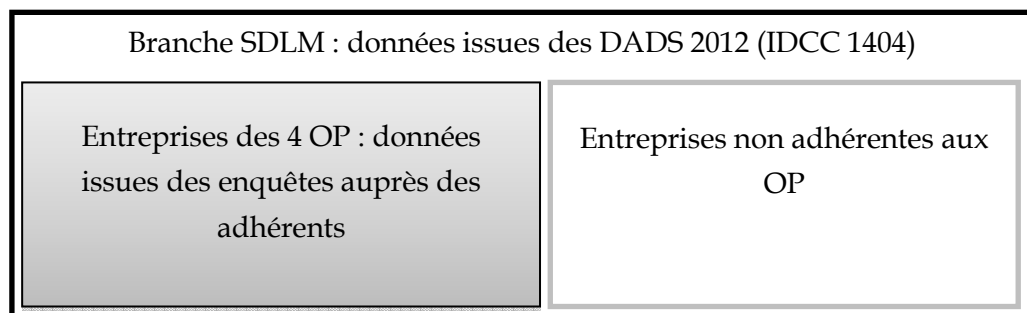
# Une analyse comparée des données des enquêtes des 4 organisations professionnelles avec la DADS de l'INSEE

## ► Un travail d'analyse amont du périmètre

- Les entreprises adhérentes aux 4 organisations professionnelles (DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ) et les entreprises non adhérentes à une de ces organisations professionnelles composent l'ensemble de la branche SDLM.

Le périmètre de la branche SDLM est défini par son code IDCC 1404 « Convention collective nationale métropolitaine des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM du 23 avril 2012).

- Les données chiffrées concernant la branche SDLM sont issues des DADS 2012 et les données chiffrées concernant les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles sont issues d'enquêtes menées par chacune des 4 OP auprès de leurs adhérents chaque année.



- La commande DADS a été rédigée afin :
  - de permettre une comparaison stricte des données avec celles des enquêtes sur un périmètre identique
  - et/ou d'apporter un complément sur des indicateurs non consolidables (par exemple la profession)

- Notons que les indicateurs disponibles sont par nature plus nombreux dans les enquêtes de branche que dans les DADS

	DADS	Enquête des 4 OP
Nombre d'entreprises	X	X
Taille des entreprises	X	X
Activité des entreprises	X	X
Localisation des entreprises	X	X
Type de contrats de travail des salariés	X	X
Sexe des salariés	X	X
Age des salariés	X	X
Activité des salariés	X	X
Ancienneté des salariés		X
Condition de travail	X	X
Durée du temps de travail		X
Niveaux de la classification et coefficient		X
Professions des salariés	X	X
Rémunérations	X	X
Flux d'entrée et de sortie		X

Aussi le nombre d'indicateurs sur le périmètre des entreprises adhérentes aux 4 OP seront plus nombreux que les indicateurs de la branche SDLM.

### ► Selon la DADS 2012, la branche compte 7 371 entreprises et 79 744 salariés

- 328 entreprises ont répondu aux enquêtes menées en 2013 par les 4 organisations professionnelles (soit 4,5% du nombre total d'entreprises) pour un nombre de 14155 salariés (soit 17% du nombre total de salariés).

	Effectif	Nb entreprises
DLR	7 806	66
FNAR	383	44
SEDIMA	5 015	191
SMJ	474	27
Total général	13 678	328

*Nombre de salariés hors VRP*

- Globalement les données des 4 enquêtes des organisations professionnelles s'avèrent, après analyse sur plusieurs indicateurs, assez représentatives de la branche dans son ensemble sur **les indicateurs relatifs aux profils des salariés**.

En effet, les résultats entre la DADS (périmètre branche SDLM) et les enquêtes des organisations professionnelles sont convergents concernant les données sociodémographiques des salariés. Aussi, lorsque des indicateurs sont indisponibles

dans la DADS, on peut considérer que dans les grands phénomènes, les résultats des enquêtes des 4 OP peuvent être représentatifs pour la branche.

1. La méthode

**2. Les entreprises et leurs salariés**

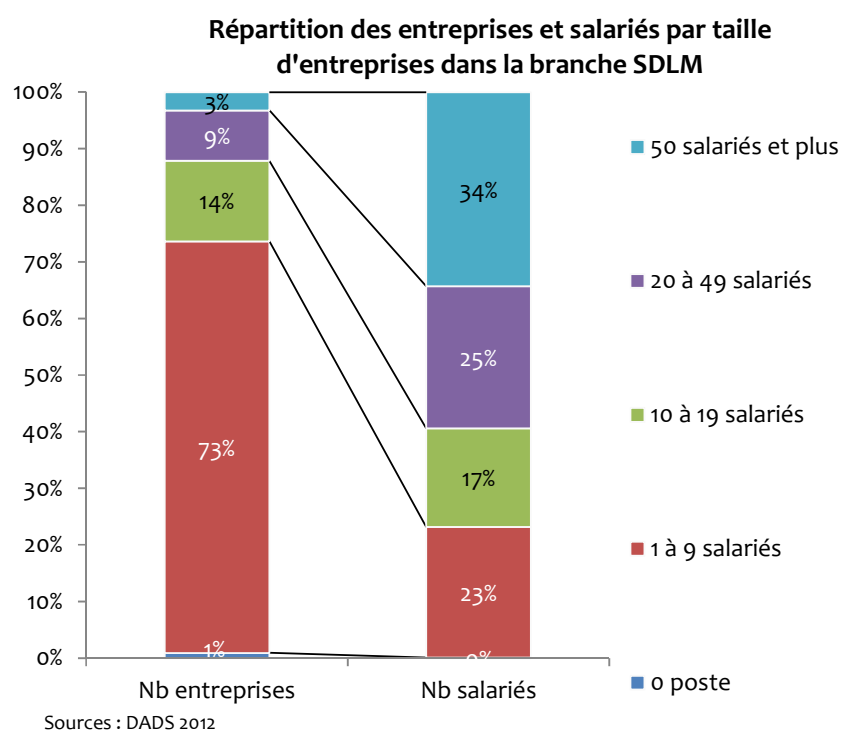
3. Le profil des salariés

4. La formation professionnelle

5. Les annexes

**La branche SDLM est composée d'un tissu important de TPE (73% des entreprises ont moins de 10 salariés) mais l'emploi salarié se concentre essentiellement dans les entreprises de 10 salariés et plus**

► En effet dans la branche SDLM 86% des effectifs se concentrent dans des entreprises de plus de 10 salariés

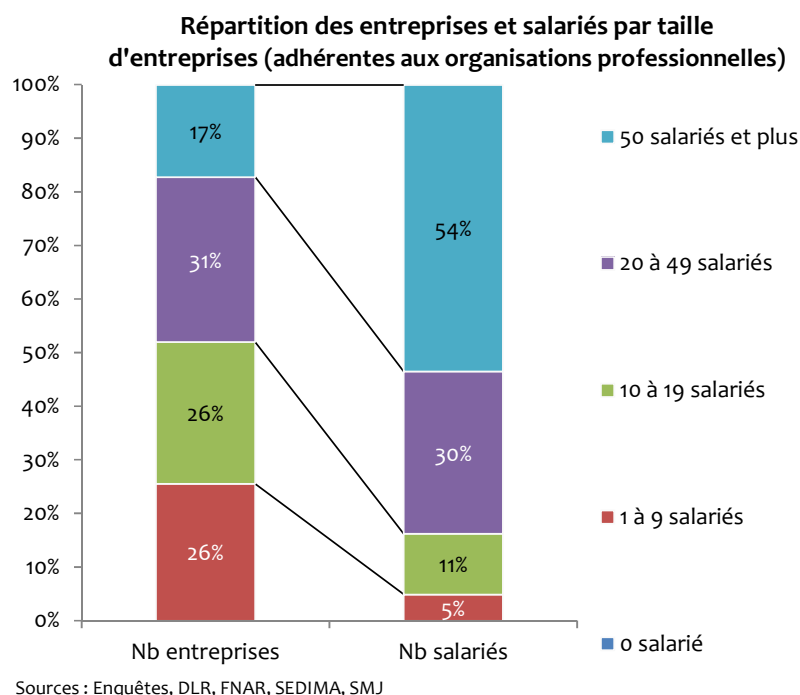


- Les entreprises de la branche SDLM sont donc plus petites que la moyenne nationale. Les entreprises de la branche SDLM comptent en effet en moyenne 10,8 salariés alors que les entreprises d'autres secteurs d'activités (c'est-à-dire les autres branches hors SDLM) comptent 12,7 salariés.



## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Le tissu des adhérents aux organisations professionnelles est davantage composé de PME et les entreprises de plus de 50 salariés emploient plus de la moitié des effectifs salariés.

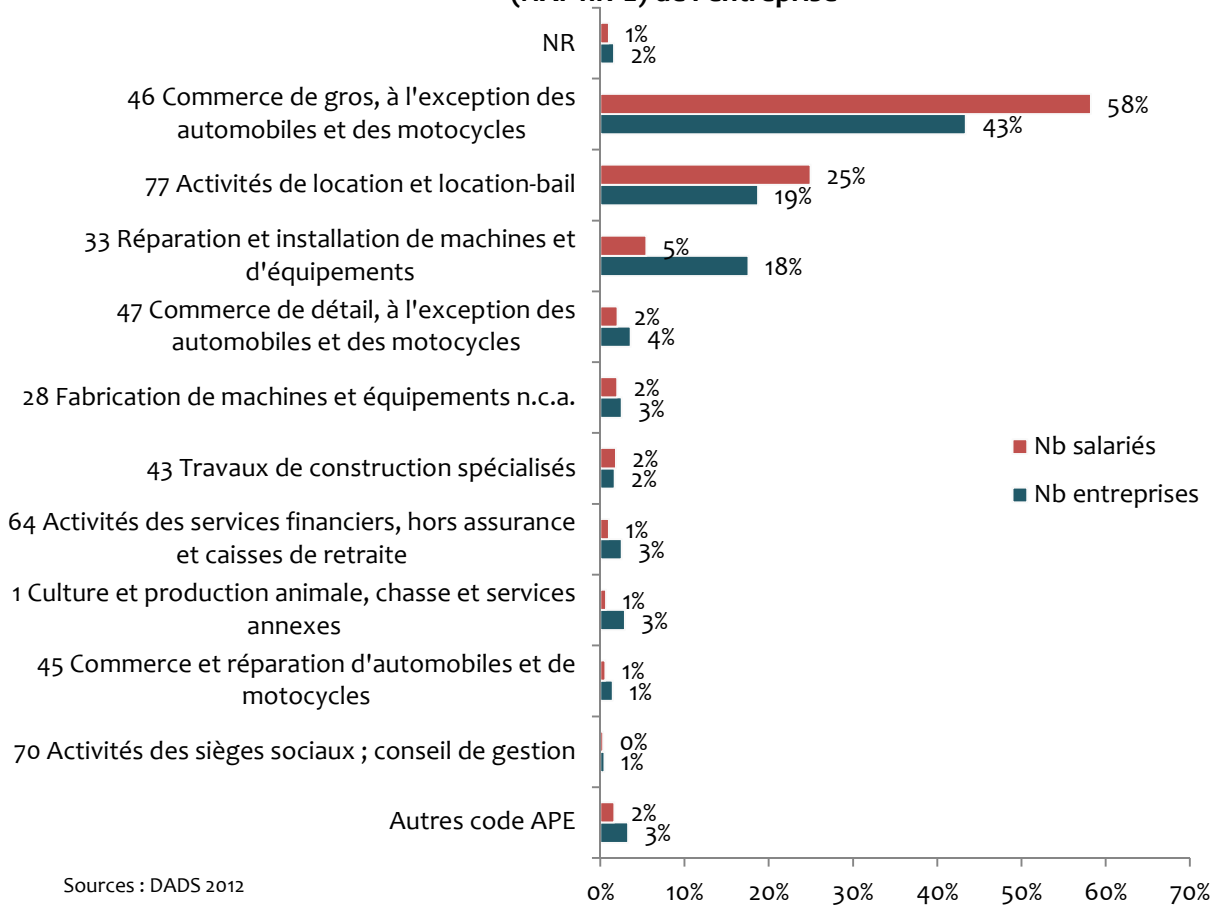


Cette différence entre les résultats des enquêtes des OP et les DADS peut s'expliquer par le fait que les répondants aux enquêtes des organisations professionnelles seraient davantage des PME et que par conséquent les non adhérents seraient davantage des TPE.

## 48% des entreprises (représentant 61% des salariés) ont une activité de commerce<sup>1</sup> dans la branche SDLM

- Les deux autres activités dominantes dans la branche SDLM sont la location et la réparation

Répartition des entreprises et des salariés de la branche SDLM par activité (NAF niv 2) de l'entreprise

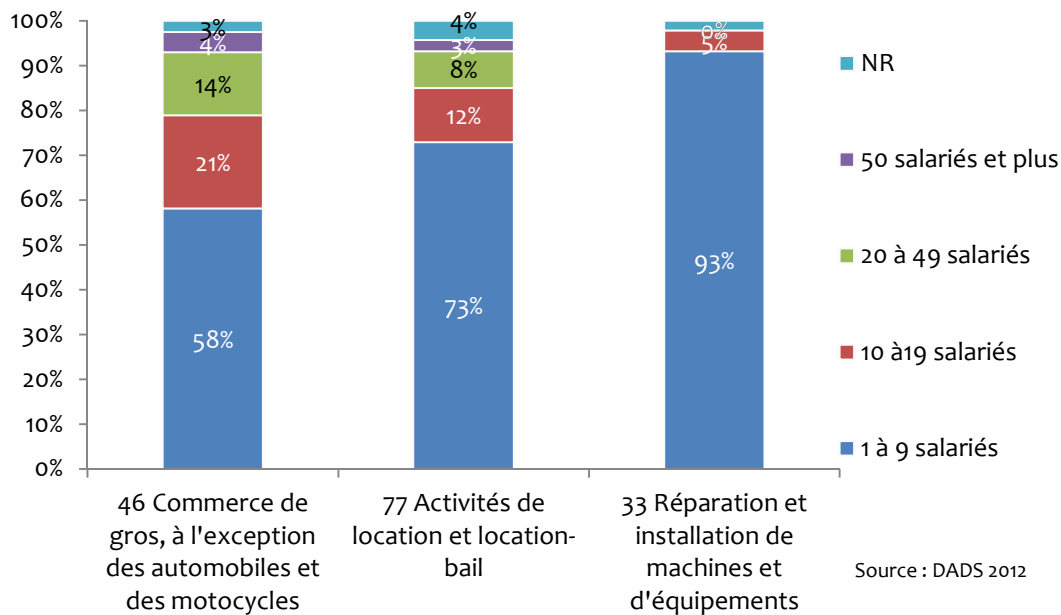


Sources : DADS 2012

<sup>1</sup> Somme des codes 46 Commerce de gros, 47 Commerce de détail et 45 Commerce et réparation d'automobiles

- Dans la branche SDLM, les entreprises du commerce ont une taille moyenne plus importante que les entreprises d'autres secteurs d'activité de la branche (notamment de la location et de la réparation)

### Répartition des 3 principales activités des entreprises de la branche SDLM par taille d'entreprise



- Dans la branche SDLM les TPE sont proportionnellement plus nombreuses sur les activités de location et de réparation que les entreprises de plus de 10 salariés

### Répartition des entreprises de la branche SDLM par activité (NAF niv 2) et tranche d'effectifs

	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motos	35%	63%	69%	60%	43%
77 Activités de location et location-bail	19%	16%	17%	15%	19%
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	23%	6%	0%	0%	18%
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos	4%	3%	1%	0%	4%
01 Culture et production animale, chasse et services annexes	4%	0%	0%	0%	3%
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3%	3%	2%	1%	3%
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3%	1%	0%	0%	3%
43 Travaux de construction spécialisés	1%	1%	2%	1%	2%
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motos	1%	0%	0%	0%	1%
95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1%	0%	0%	0%	1%
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0%	0%	0%	0%	1%
70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	0%	1%	0%	0%	1%
49 Transports terrestres et transport par conduites	0%	0%	1%	0%	0%
29 Industrie automobile	0%	0%	1%	0%	0%
Autres codes APE	1%	0%	1%	0%	2%
NR	6%	6%	8%	22%	2%
Total	100%	100%	101%	100%	100%

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- ▶ **Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, 73% des adhérents déclarent l'activité 46 Commerce de gros, pour 79% des effectifs**
  - 7% des adhérents déclarent l'activité 77 Activités de location et location-bail pour 15% des effectifs
  - 14% des adhérents déclarent l'activité 33 Réparation et installation de machines et d'équipement pour 4% des effectifs

## Un tiers des entreprises et des salariés de la branche SDLM se localisent dans 4 régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Aquitaine et Pays de la Loire

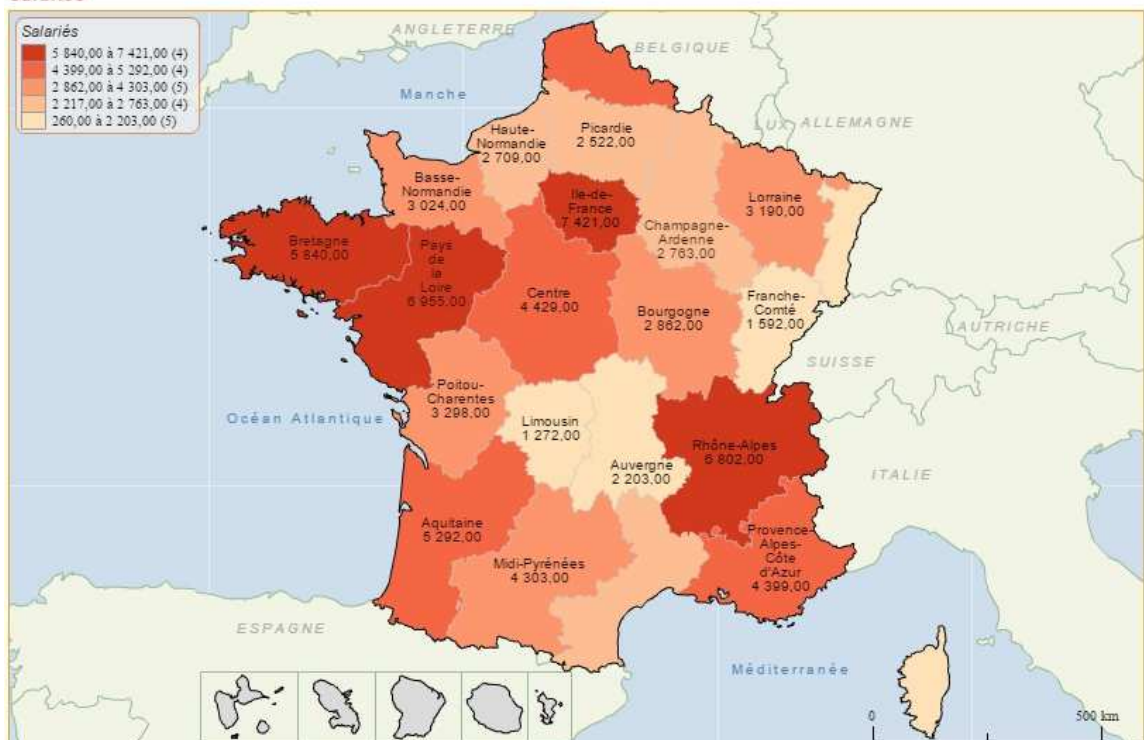
- A noter le poids des régions Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, PACA et Bretagne tant pour les entreprises (carte 1) que les salariés (2)

Entreprises



© CGET 2014 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur. Source : DADS 2012

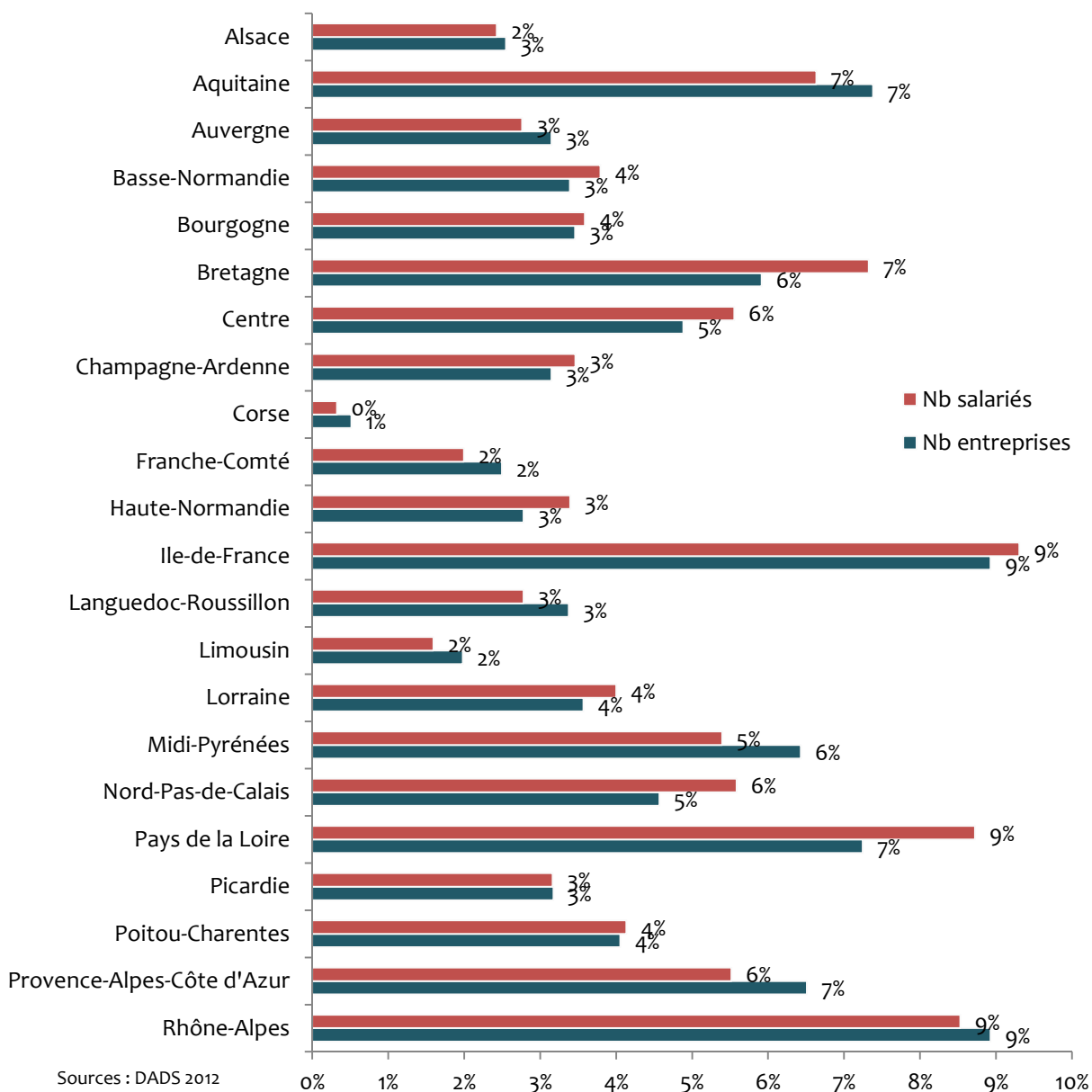
Salariés



© CGET 2014 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur. Source : DADS 2012

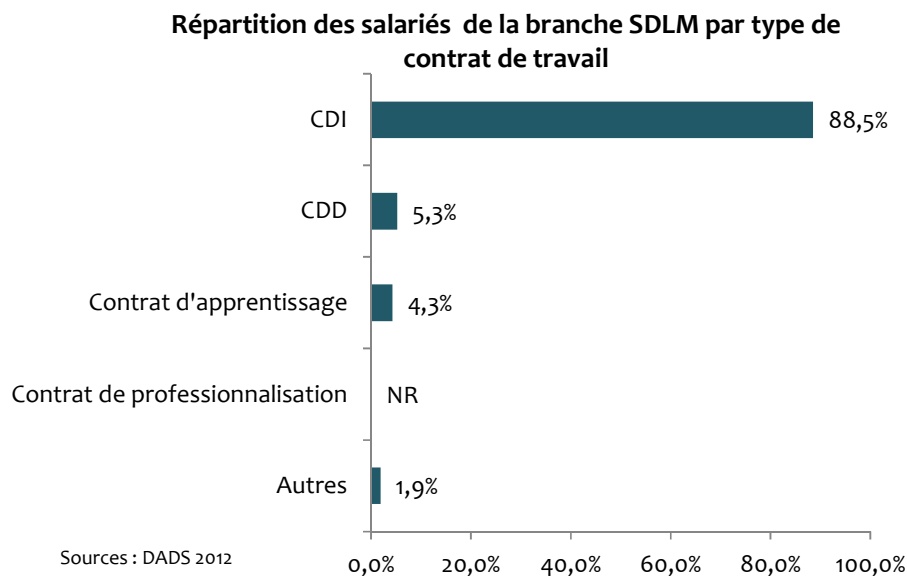
- Les mêmes données représentées sur le même graphique pour la branche SDLM : les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, PACA et Rhône-Alpes ont des entreprises de plus grandes tailles (la part des entreprises étant inférieure à la part des salariés)

### Répartition des entreprises et des salariés par région de localisation de l'entreprise



1. La méthode
2. Les entreprises et leurs salariés
- 3. Le profil des salariés**
4. La formation professionnelle
5. Les annexes

► **Plus de 88% des salariés de la branche SDLM sont en CDI, soit bien davantage que dans d'autres branches**



A noter que les entreprises de la **branche SDLM emploient davantage en CDI et en contrat d'apprentissage** que les autres branches. En effet, tous secteurs économiques confondus (c'est-à-dire quelle que soit la branche), selon les DADS 2012 :

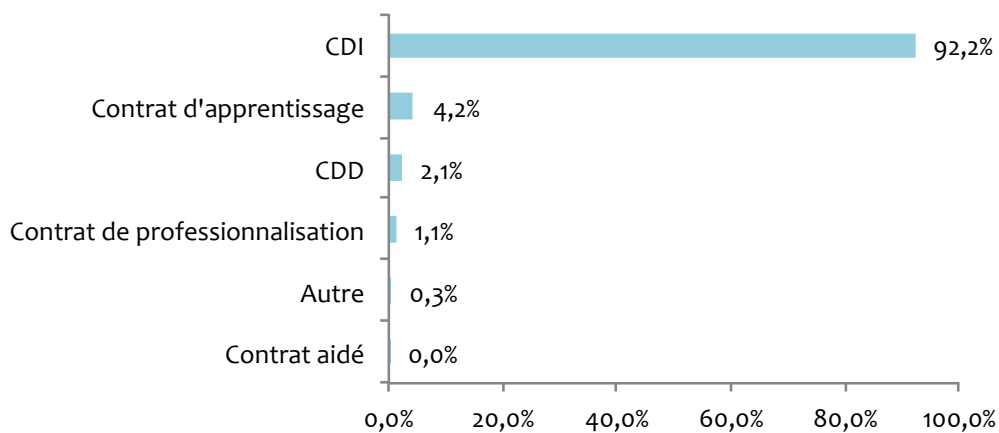
- 64% des salariés sont en CDI,
- 10% en CDD
- 3% en contrat de travail temporaire
- 1% en contrat d'apprentissage
- 19% sous un autre type de contrat



## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### ► 92% des salariés sont en CDI dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par type de contrat de travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

### ► Zoom sur les contrats d'apprentissage et contrat de professionnalisation<sup>2</sup>

- 95% ont moins de 25 ans
- 83% sont des hommes
- 66% sont dans les ateliers, 24% dans la vente, 8% sur des postes administratifs et 2% en magasin

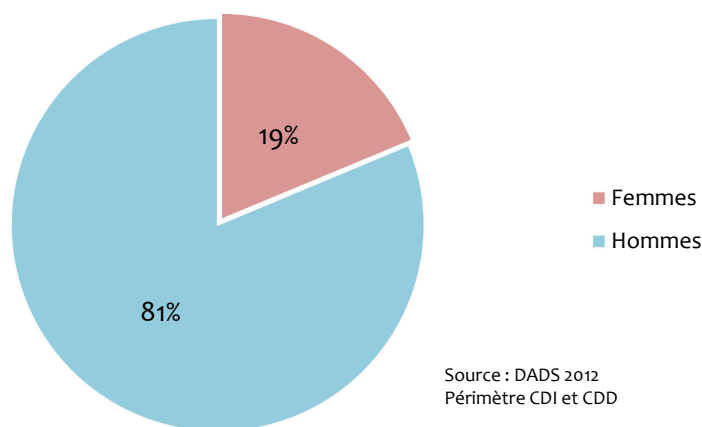
<sup>2</sup> Uniquement à partir des données des enquêtes de la FNAR, DLR et SMJ

Les indicateurs qui suivent ne concernent que les salariés en contrat CDI ou CDD (c'est-à-dire que les salariés en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou sous un autre type de contrat ne sont pas pris en compte).

## Une branche très masculine

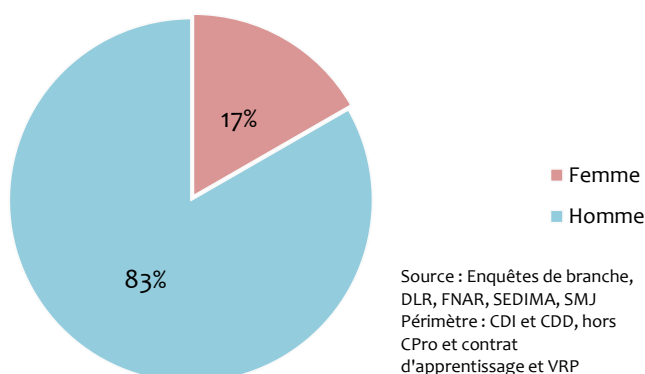
### ► Plus de 80% des salariés sont des hommes dans la branche SDLM

Répartition des salariés de la branche SDLM par sexe



### ► 83% des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles sont des hommes

Répartition des salariés par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

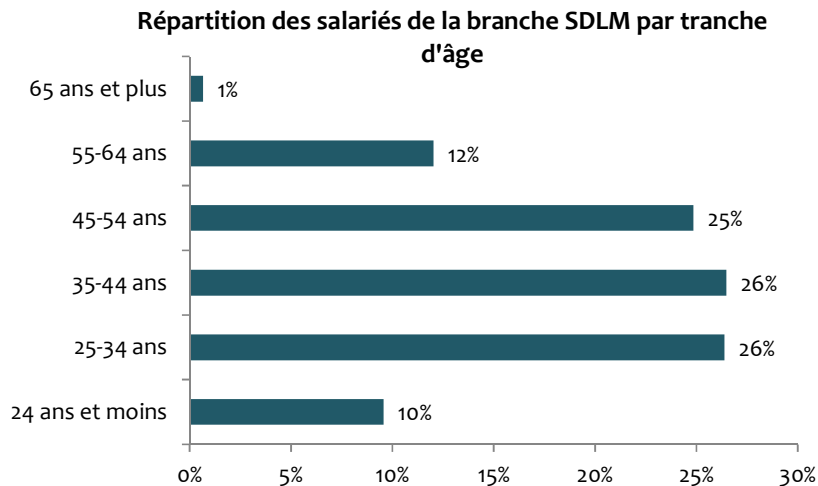


Les données de la branche SDLM sont convergentes avec les données des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles.

Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

## Une branche composée pour plus d'un tiers de seniors comme les autres secteurs d'activité

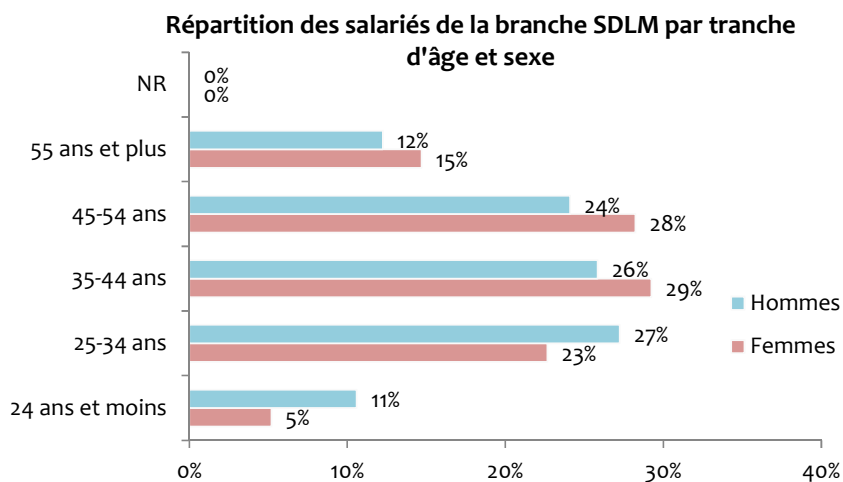
### ► 38% des salariés de la branche SDLM ont plus de 45 ans



Sources : DADS 2012  
Périmètre : CDI et CDD

Globalement, la répartition des salariés de la branche SDLM par tranche d'âge est identique à celle des autres secteurs de l'économie française.

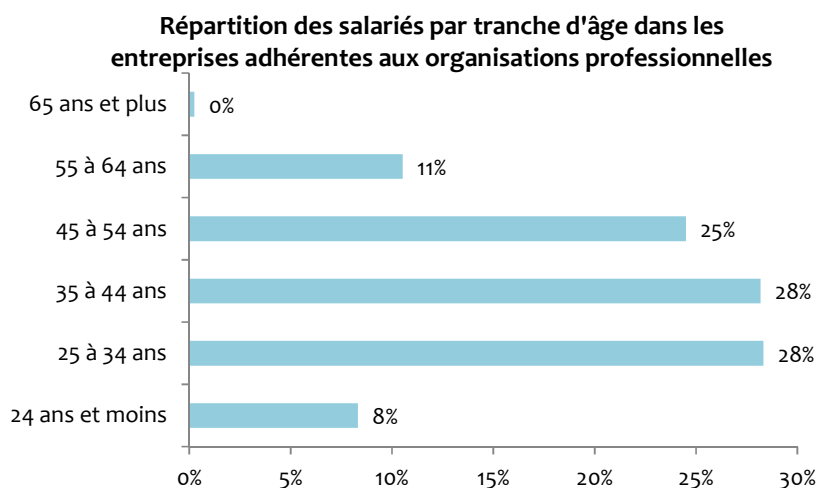
- Les femmes salariées sont en moyenne plus âgées dans la branche SDLM que les hommes



Sources : DADS 2012  
Périmètre : CDI et CDD

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

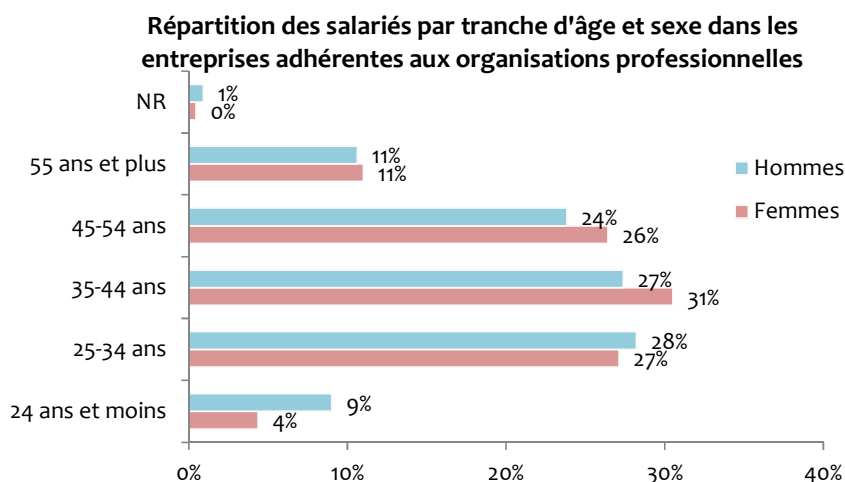
- ▶ **34% des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ont plus de 45 ans.**



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD  
Hors CPro et contrat d'apprentissage et VRP

Les données de la branche SDLM sont convergentes avec les données des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles.

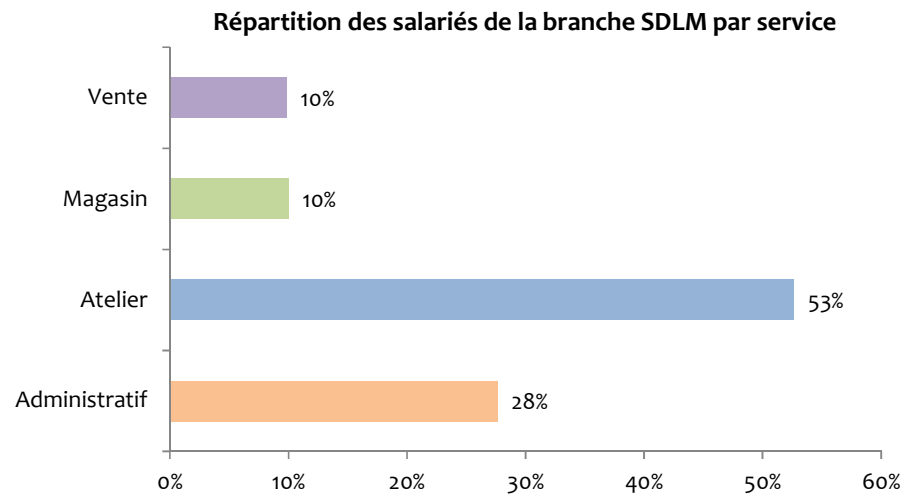
- Selon les résultats des enquêtes menées par les organisations professionnelles la moyenne d'âge des femmes salariées dans des entreprises adhérentes est de 41 ans, celle des hommes de 36 ans



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

## Plus de la moitié des salariés de la branche SDLM travaillent dans les ateliers

- Les deux principaux services sont l'Atelier et l'Administratif dans la branche SDLM



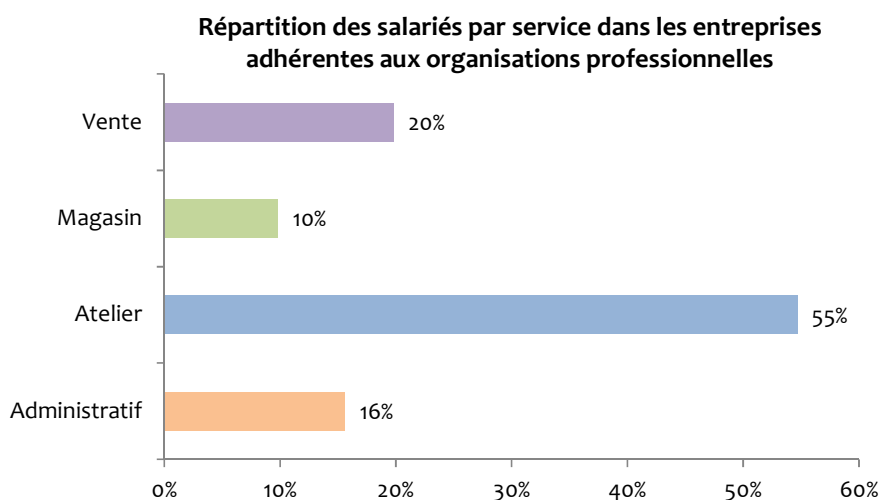
Sources : DADS 2012  
Périmètre : CDI et CDD  
NR : 22%

Ces données issues de la source DADS comprennent 22% de secrets statistiques, c'est-à-dire que la profession de 22% des salariés n'est pas renseignée pour des raisons de confidentialités des données.

Aussi, sur le croisement de part des salariés par sexe et par service ne peut être réalisé via cette base de données.

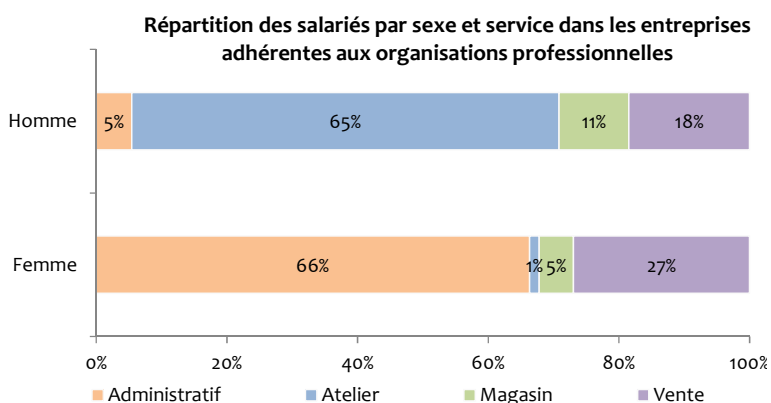
## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### ► 55% des salariés des entreprises adhérentes aux organisations professionnelles travaillent dans les ateliers

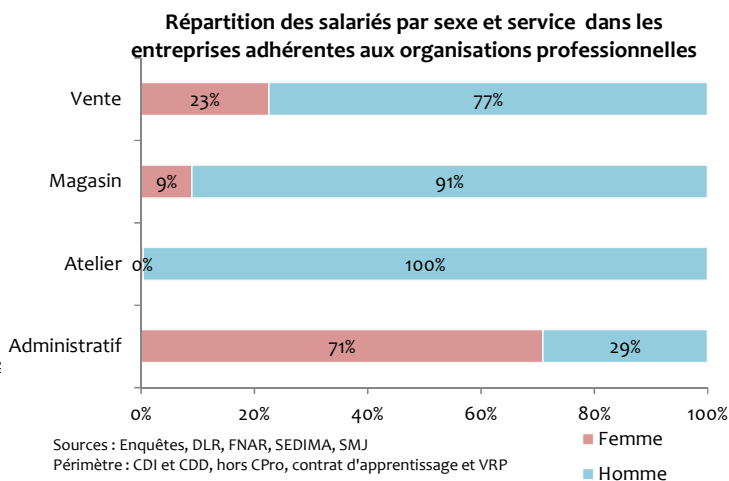


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
NR : 3%

- Une répartition des services très sexuée dans les entreprises adhérentes : les femmes sont majoritaires dans les services administratifs alors que les hommes travaillent très majoritairement dans les ateliers



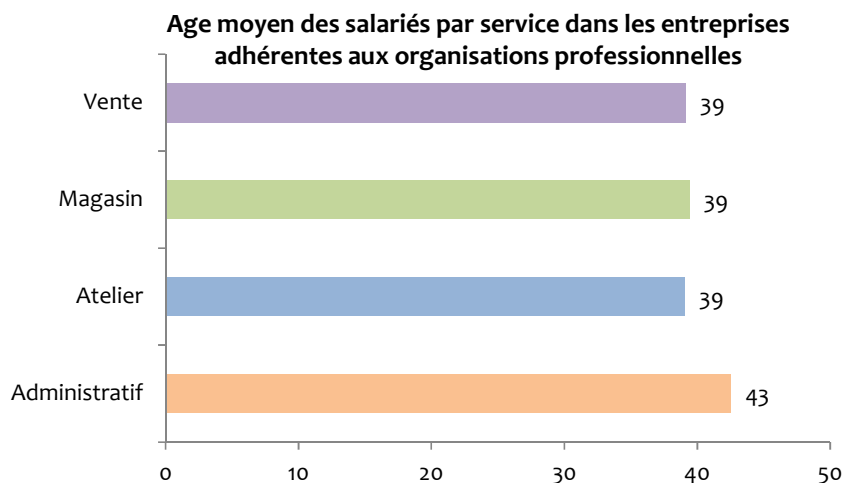
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

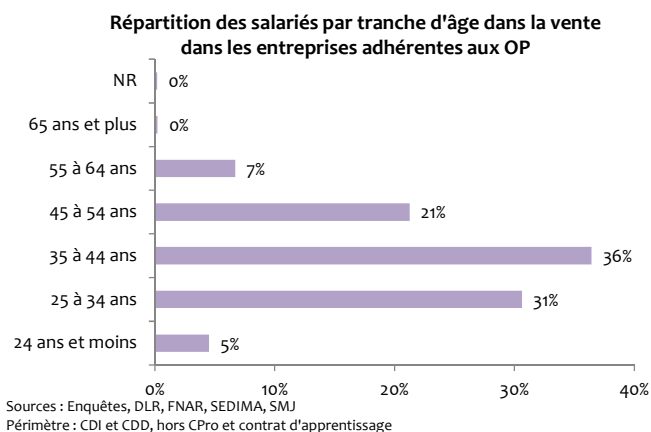
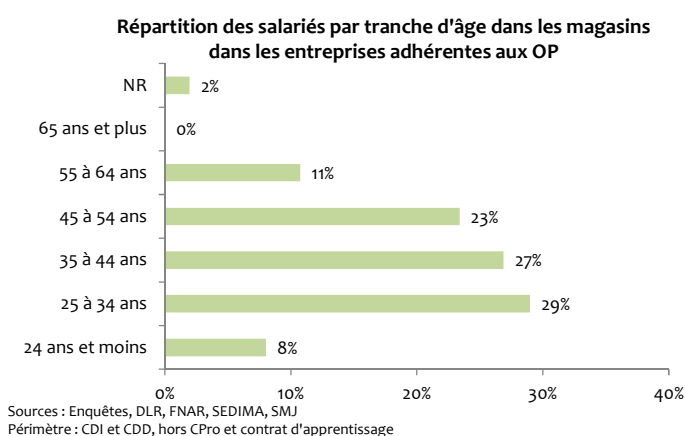
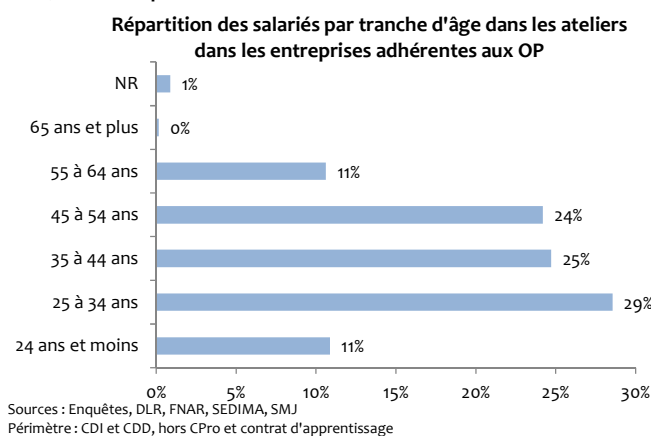
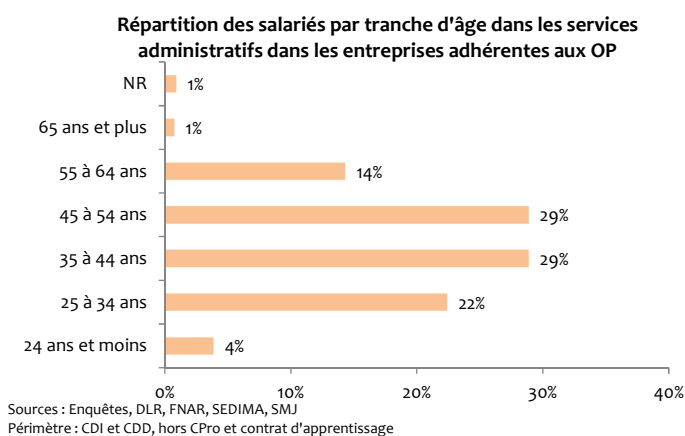
## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, **les salariés des services administratifs sont plus âgés**



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Répartition des salariés par tranche d'âge et par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles :
  - 44% des salariés des services administratifs ont 45 ans et plus
  - 35% des salariés des ateliers ont 45 ans et plus
  - 34% des salariés des magasins ont 45 ans et plus
  - 28% des salariés de la vente ont 45 ans et plus



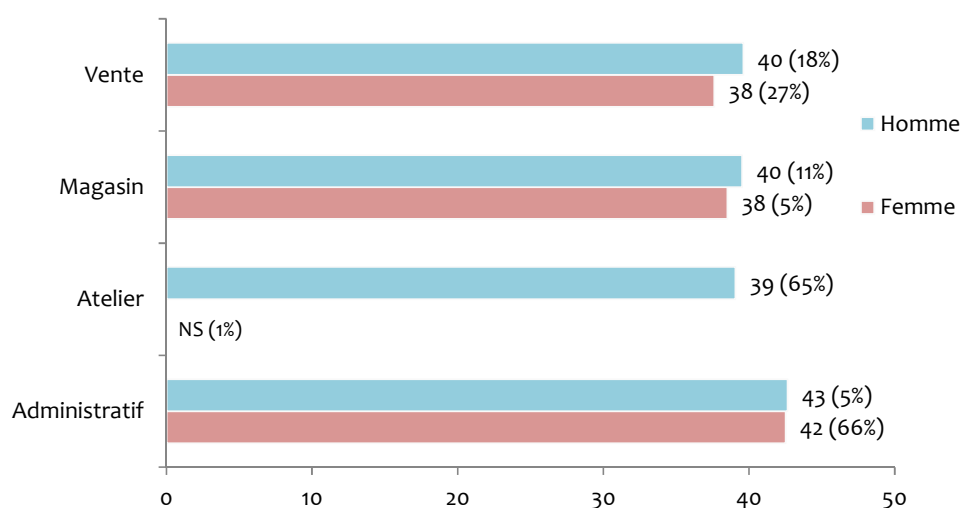
## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Bien que les femmes soient globalement plus âgées que les hommes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, par service elles sont en moyenne légèrement moins âgées que les hommes

Rappelons que les femmes sont 66% à travailler dans les services administratifs contre 5% des hommes. Donc en moyenne ces 66% de femmes ont 42 ans et ces 5% d'hommes ont 43 ans, ce qui explique qu'au niveau globalement les femmes soient plus âgées que les hommes.

### Répartition des salariés par sexe, service et moyenne d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Entre parenthèse le rappel de la part des salariés par sexe et par service



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

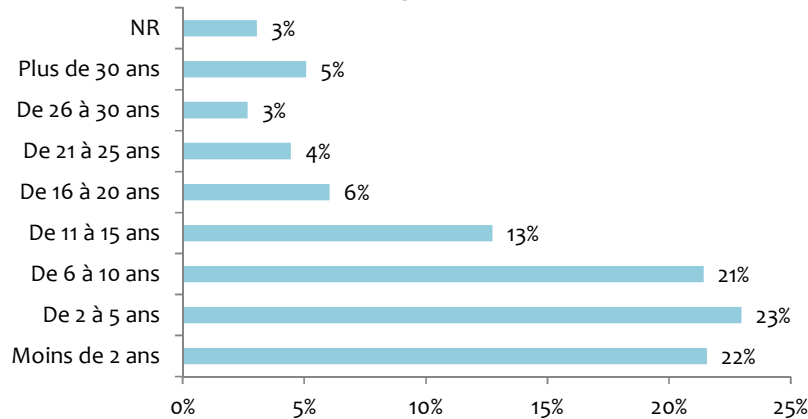


## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### Une ancienneté élevée dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles mais moins importante que la moyenne nationale

- En moyenne, les salariés ont 9 ans d'ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

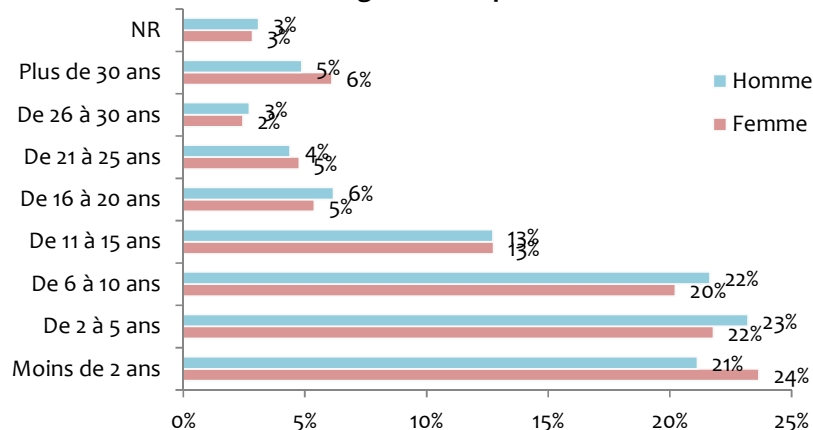


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Ces salariés ont une ancienneté un peu moins importante que la moyenne de l'ensemble des secteurs d'activité (12,3 ans selon l'OCDE).

- Les femmes ont une ancienneté légèrement plus élevée (9,3 ans) que les hommes (9,0 ans) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

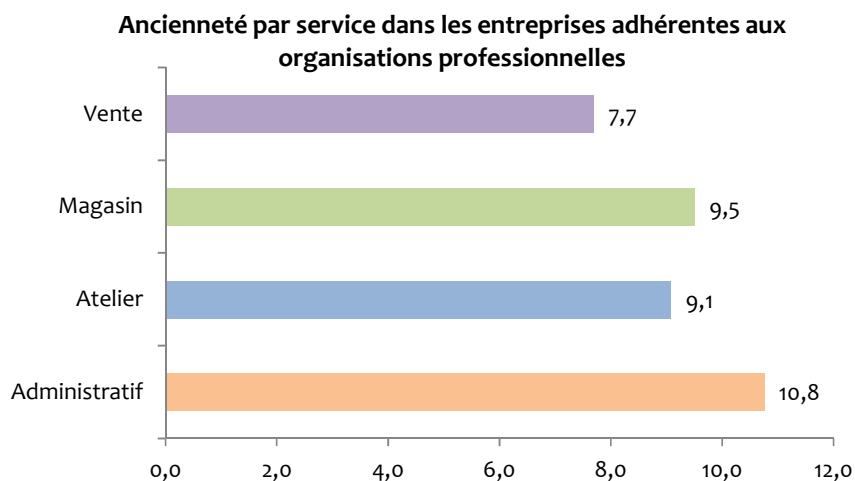
Répartition des salariés par ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Les salariés des services administratifs et les magasins ont une ancienneté plus élevée que la moyenne dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

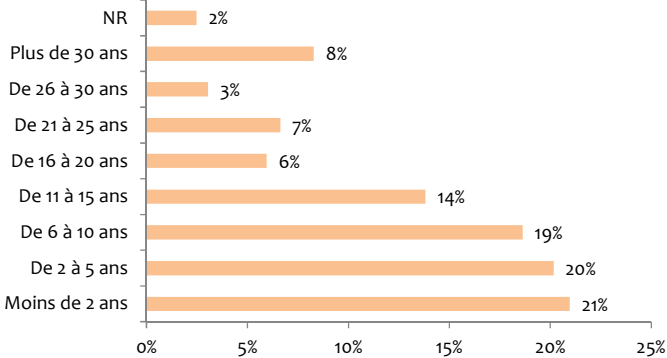


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Répartition des salariés par tranche d'ancienneté et par service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles :

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

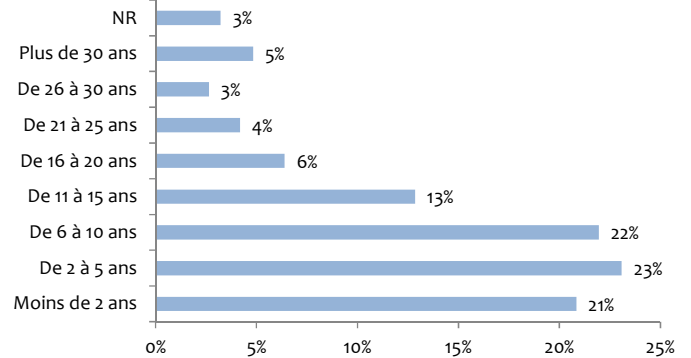
Répartition des salariés par ancienneté dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

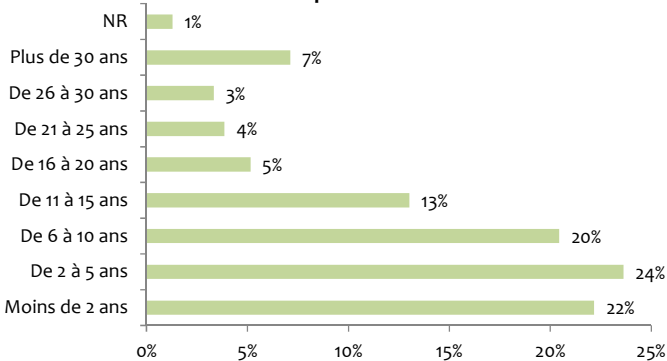
Répartition des salariés par ancienneté dans les ateliers dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

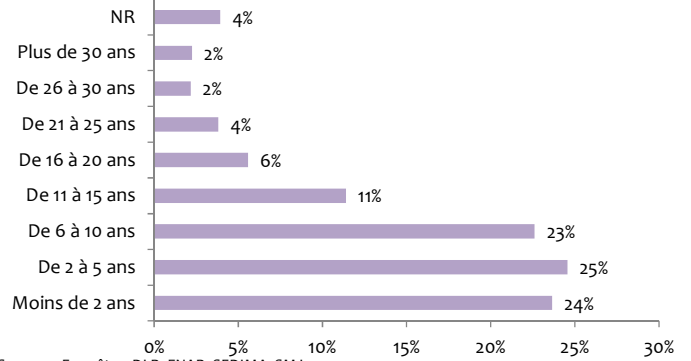
Répartition des salariés par ancienneté dans les magasins dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

Répartition des salariés par ancienneté dans la vente dans les entreprises adhérentes aux OP

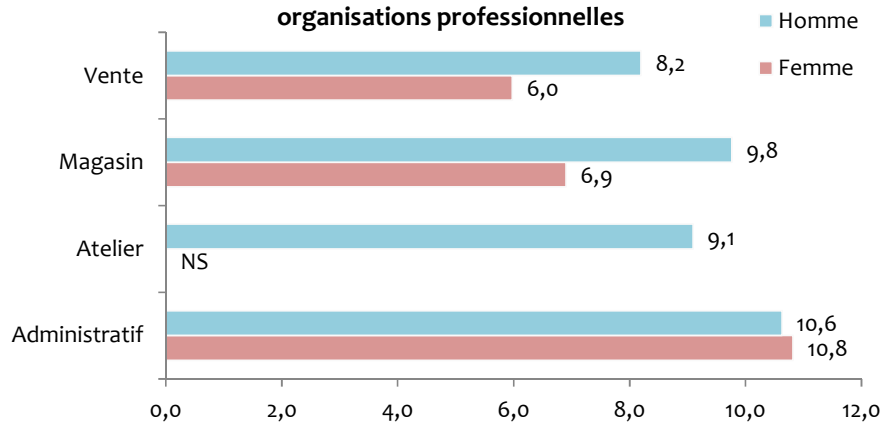


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

- Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, les femmes ont une ancienneté légèrement moins importante que les hommes dans la vente et les magasins

Répartition des salariés par sexe, service et moyenne d'ancienneté dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

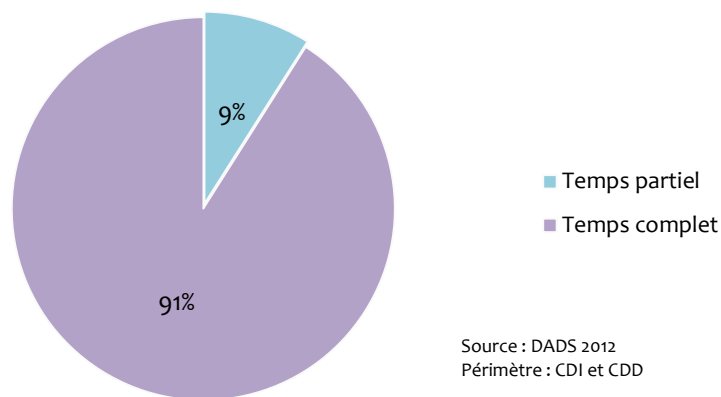
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

## La part du temps complet est très importante dans les entreprises de la branche SDLM et bien supérieure à la moyenne des autres secteurs d'activité

- ▶ 91% des salariés sont à temps complet dans les entreprises de la branche SDLM

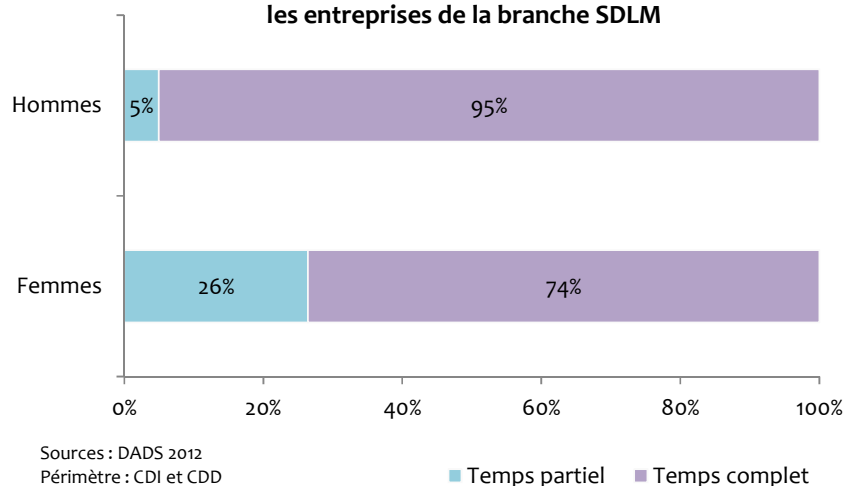
Répartition des salariés par temps complet / partiel dans la branche SDLM



Les salariés de la branche SDLM travaillent davantage à temps complet que dans les autres branches de l'économie nationale (environ 71% des salariés sont à temps complet dans les autres branches contre 91% dans la branche SDLM et 25% à temps partiel dans les autres branches contre 9% dans la branche SDLM).

- Les femmes sont davantage à temps partiel que les hommes dans la branche SDLM

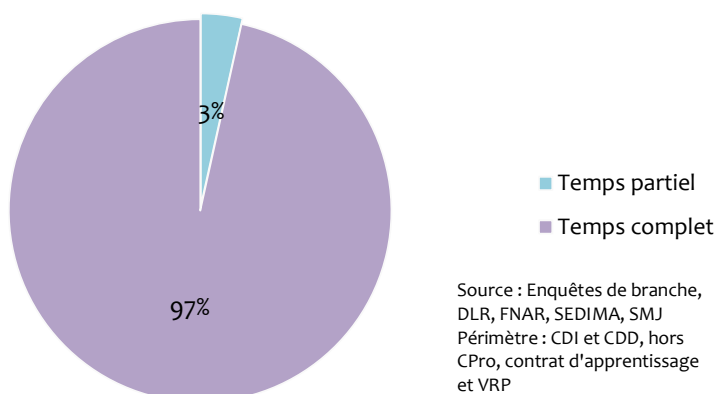
Répartition des salariés par sexe et temps de travail dans les entreprises de la branche SDLM



## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

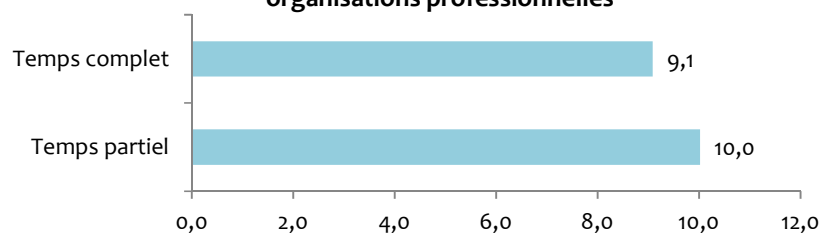
- ▶ **97% des salariés sont à temps complet dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles**

Répartition des salariés par temps complet / partiel dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



- **Les salariés à temps partiel dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles ont une ancienneté plus élevée**

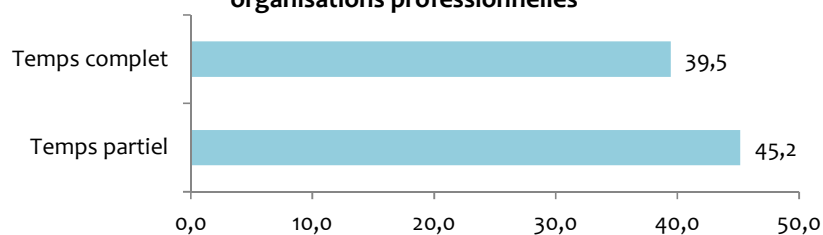
Ancienneté moyenne des salariés en fonction du temps partiel / temps complet dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- **et sont plus âgés**

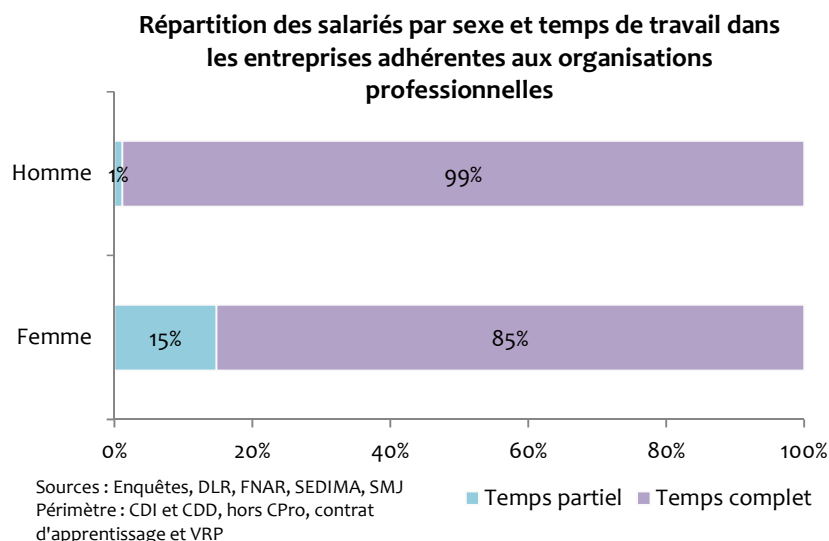
Age moyen des salariés en fonction du temps partiel / temps complet dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- **Les femmes sont davantage à temps partiel que les hommes** dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



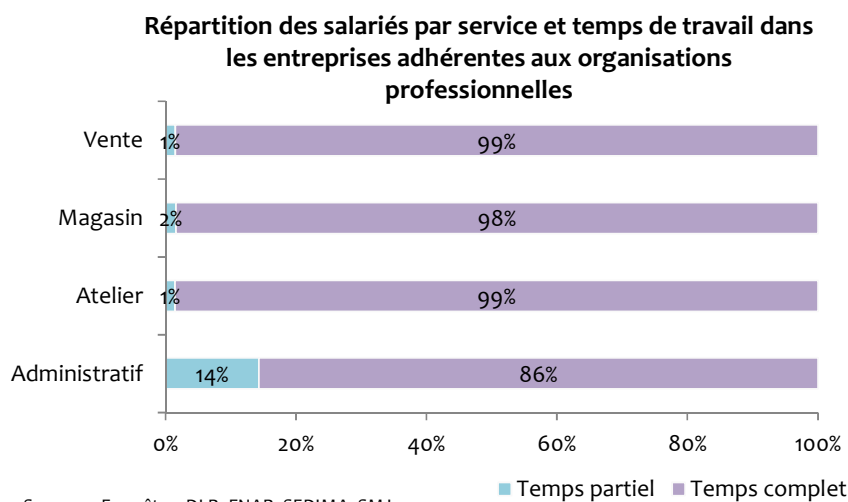
- **Les femmes sont davantage en CDI temps partiel que les hommes** dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

	CDI temps complet	CDI temps partiel	CDD temps complet	CDD temps partiel
Femme	82%	15%	3%	0%
Homme	97%	1%	1%	0%

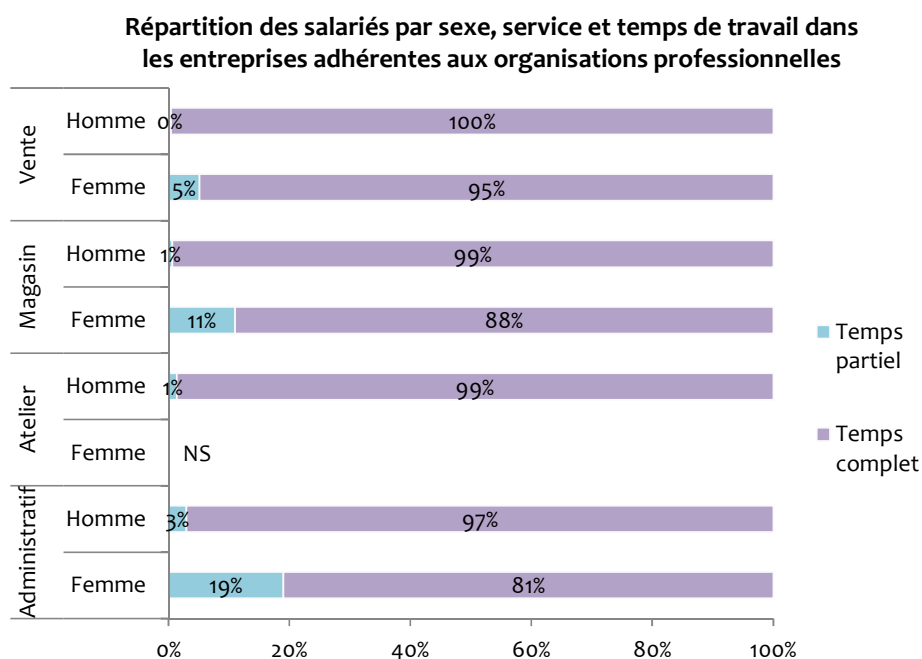
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Le travail à temps partiel est plus répandu dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

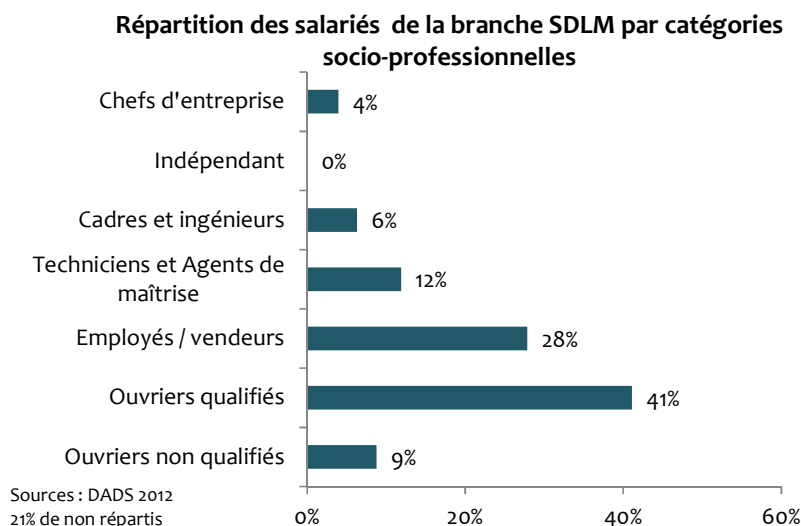


- Et ce sont les femmes qui sont davantage à temps partiel dans les services administratifs des entreprises des organisations professionnelles



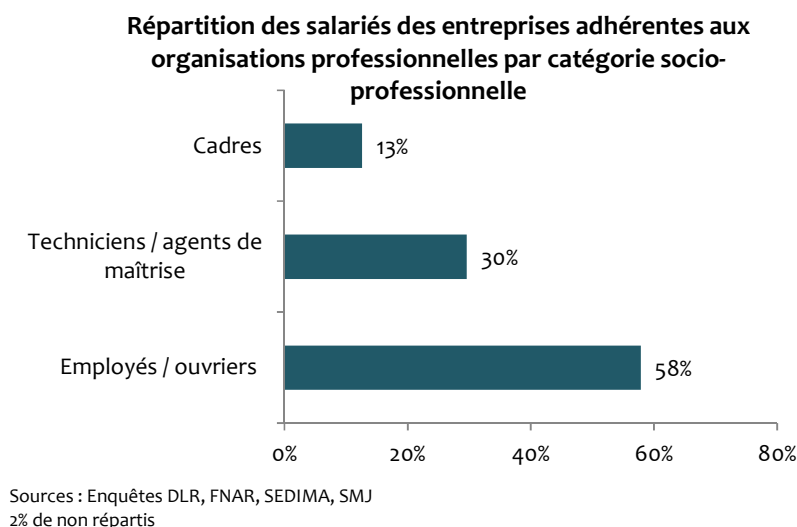
## Les catégories socioprofessionnelles et les professions

- Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les ouvriers qualifiés et les employés / vendeurs



Zoom  
sur les  
entreprises  
adhérentes  
aux  
organisations  
professionnelles

- Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés / ouvriers dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles





► **La principale profession dans la branche SDLM est la profession de mécaniciens qualifiés de maintenance et d'entretien (23% des effectifs)**

**A noter que les 6 premiers métiers regroupent 50% des effectifs :** mécaniciens qualifiés (23%), magasinier qualifiés (7%), secrétaires (7%), conducteurs routiers (5%), employés qualifiés de services comptables ou financiers (5%) et employés qualifiés de services commerciaux (4%)

	Part
634d-Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels	23%
653a-Magasiniers qualifiés	7%
542a-Secrétaires	7%
641a-Conducteurs routiers et grands routiers	5%
543b-Employés qualifiés des services comptables ou financiers	5%
543f-Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)	4%
556a-Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires	3%
676c-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	3%
643a-Conducteurs livreurs, coursiers	3%
374d-Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	2%
543g-Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	2%
684a-Nettoyeurs	2%
232a-Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	2%
463b-Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens	2%
463d-Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises	2%
463c-Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès	2%
462e-Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)	2%
551a-Employés de libre service du commerce et magasiniers	2%
477c-Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique)	1%
487a-Responsables d'entrepôt, de magasinage	1%
374a-Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail	1%
676a-Manutentionnaires non qualifiés	1%
543h-Employés administratifs non qualifiés	1%
682a-Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	1%
373c-Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises	1%
621c-Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics	1%
373d-Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	1%
231a-Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus	1%
553c- Autres vendeurs non spécialisés	1%
651a-Conducteurs d'engin lourd de levage	1%
534a-Agents civils de sécurité et de surveillance	1%
554c-Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage	1%
461b-Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)	1%
461d-Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables	1%
Autres métiers (part inférieure à 1%)	9%
Total	100%

Source : DADS 2012

21% des non répartis

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### La durée du travail dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

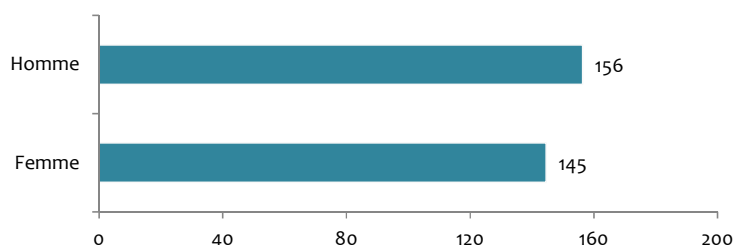
Ces durées ont été calculées en divisant le nombre d'heures rémunérées sur l'année par 12. Ces durées comprennent les heures supplémentaires.

Deux graphiques sont présentés :

- le nombre d'heures rémunérées sur l'année divisé par 12 pour l'ensemble des salariés (y compris les temps partiels)
- et le nombre d'heures rémunérés sur l'année divisé par 12 uniquement pour les salariés à temps complet.

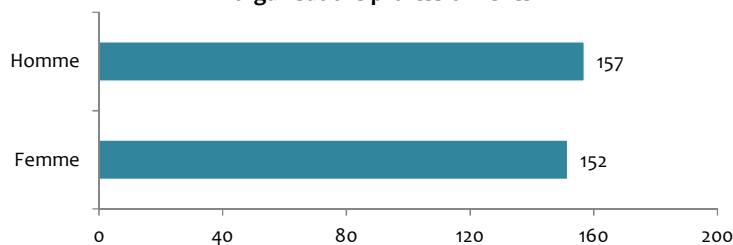
► **En moyenne la durée du temps de travail chez les hommes est plus élevée dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles**

Nombre d'heures annuelles divisées par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes FNAR, DLR, SEDIMA, SMJ, exclusion de 5% des valeurs extrêmes  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
30% de non réponse

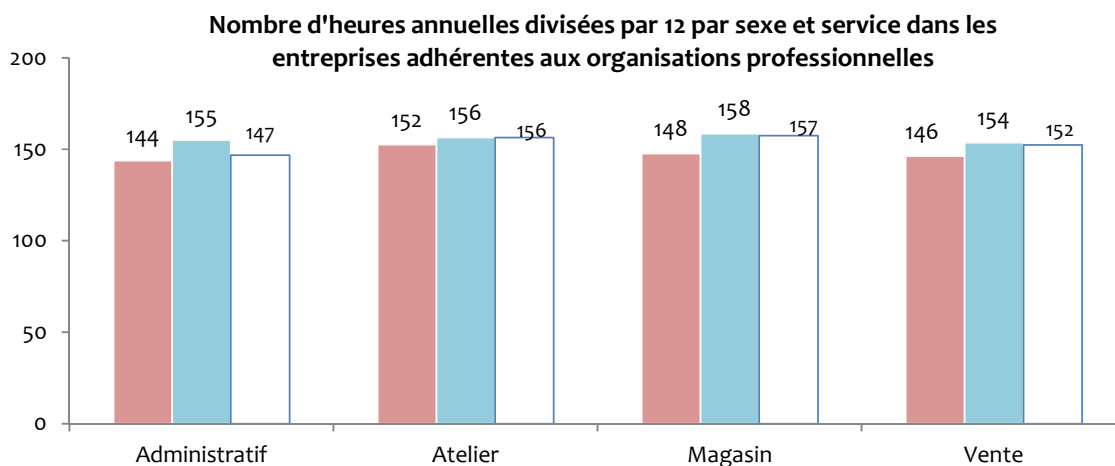
Nombre d'heures annuelles des TEMPS COMPLETS divisées par 12 par sexe dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes FNAR, DLR, SEDIMA, SMJ, exclusion de 5% des valeurs extrêmes  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
30% de non réponse

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

► Globalement, la durée du temps de travail est inférieure dans les services administratifs



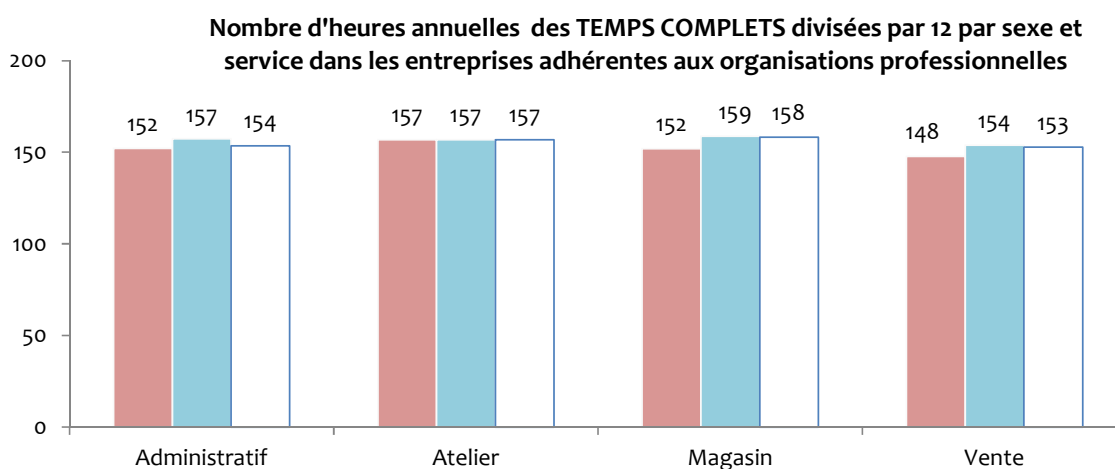
Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA, SMJ

Exclusion de 5% des valeurs extrêmes

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

30% de non réponse

■ Femme ■ Homme □ Total général



Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA, SMJ

Exclusion de 5% des valeurs extrêmes

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

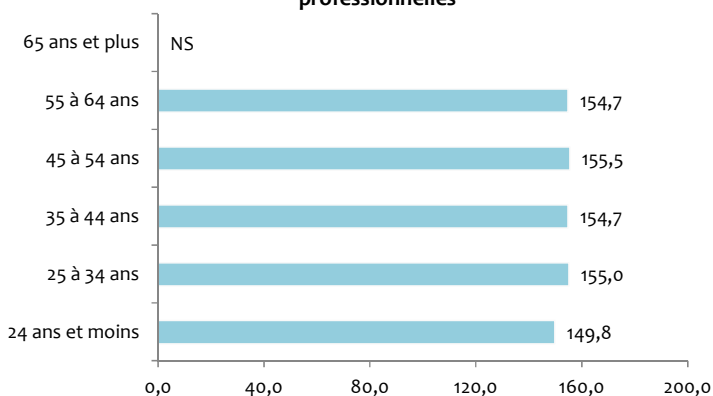
30% de non réponse

■ Femme  
■ Homme  
□ Total général

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- La durée du temps de travail est inférieure pour les salariés les plus jeunes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Nombre d'heures annuelles divisées par 12 par tranche d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA, SMJ  
 Exclusion de 5% des valeurs extrêmes  
 Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
 30% de non réponse  
 NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Nombre d'heures annuelles DES TEMPS COMPLETS divisées par 12 par tranche d'âge dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

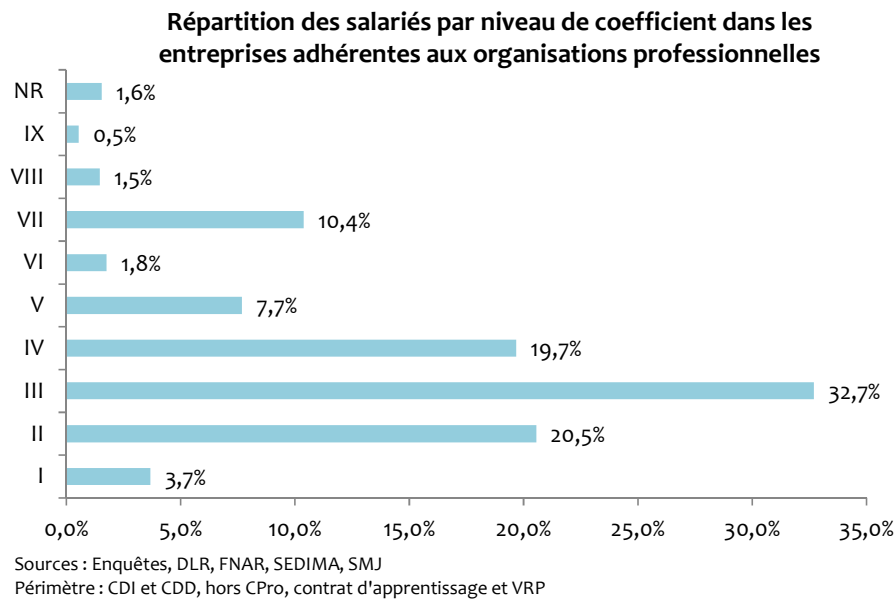


Sources : Enquêtes FNAR, DLR SEDIMA, SMJ  
 Exclusion de 5% des valeurs extrêmes  
 Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
 30% de non réponse  
 NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

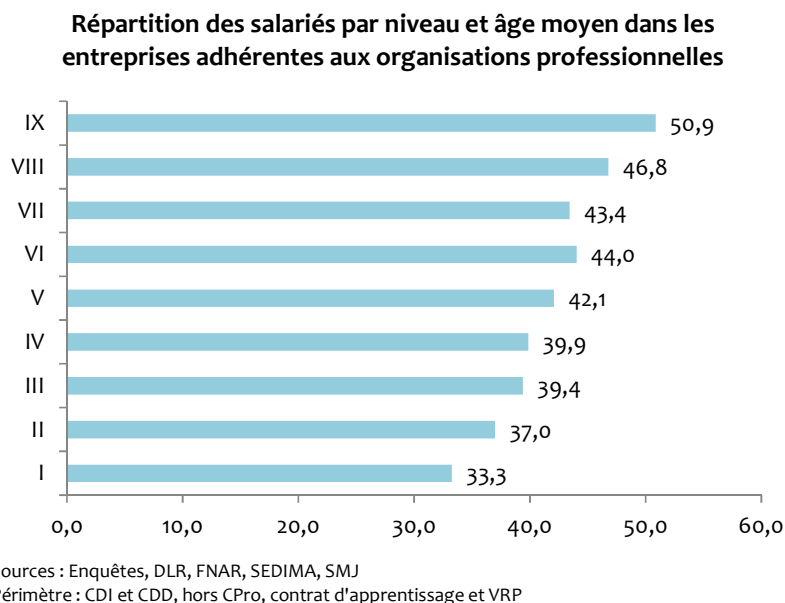
## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### Les niveaux de la classification dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Environ un tiers des salariés sont de niveau III (coefficient A60 et A80) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



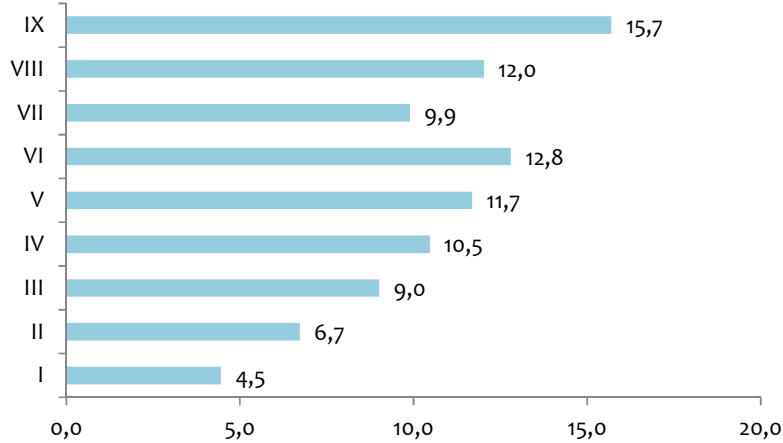
- Logiquement, plus le niveau est élevé plus l'âge moyen l'est aussi dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Plus le niveau augmente plus l'ancienneté est importante sauf pour le niveau VII dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

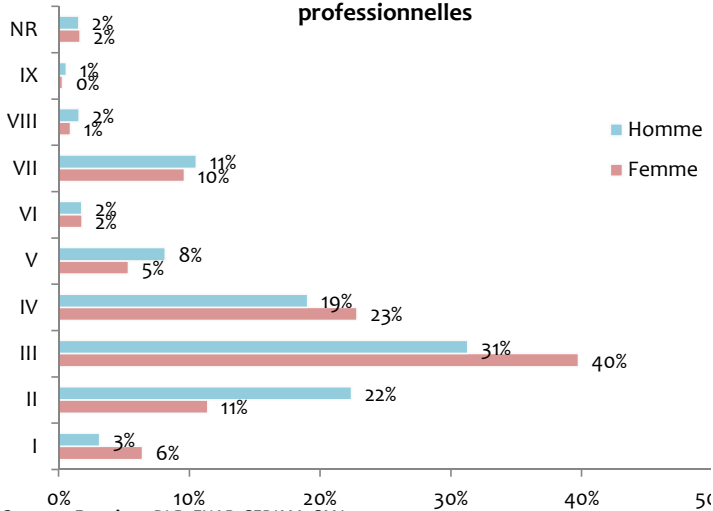
Répartition des salariés par niveau et ancienneté moyenne dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

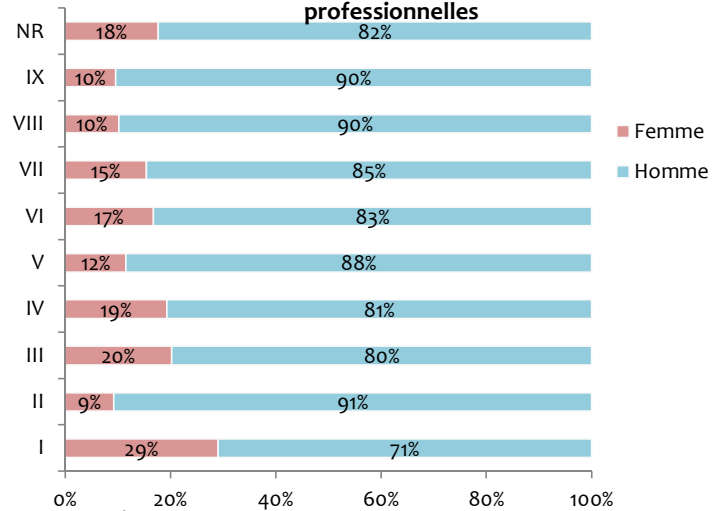
- En moyenne le niveau des hommes est plus élevé que celui des femmes dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Répartition des salariés par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

Répartition des salariés par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### ► Répartition des salariés par niveau et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

Quasiment la moitié des salariés des services **administratifs** sont de niveaux III (35 %) et VII (14 %).

Les deux tiers des salariés des **ateliers** sont de niveau II (30%) et III (34%).

6 salariés sur 10 des **magasins** sont de niveau II (20%) et III (41%).

Plus de la moitié des salariés de la **vente** sont de niveau IV (29%) et VII (28%).

	Administratif	Atelier	Magasin	Vente
I	6%	4%	6%	1%
II	11%	30%	20%	3%
III	35%	34%	41%	23%
IV	16%	18%	18%	29%
V	6%	8%	6%	9%
VI	3%	1%	2%	2%
VII	14%	4%	5%	28%
VIII	4%	0%	0%	4%
IX	3%	0%	0%	0%
NR	2%	1%	2%	1%
Total général	100%	100%	100%	100%

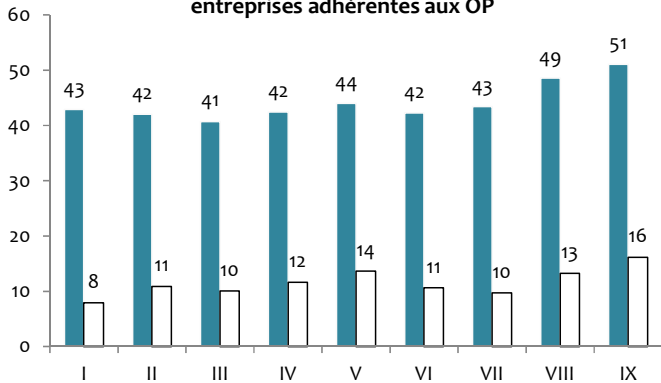
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

► Globalement, l'ancienneté moyenne et l'âge moyen croissent en fonction du niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

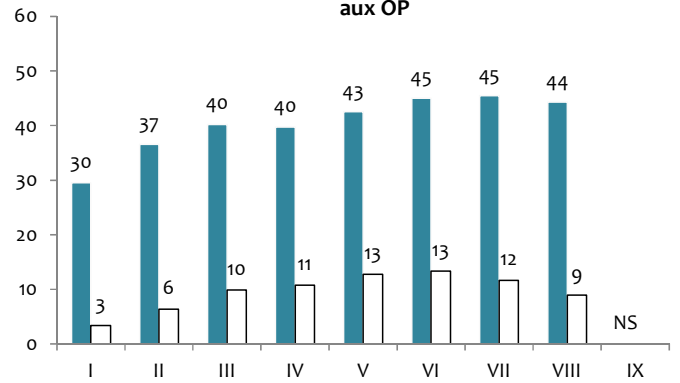
Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les services administratifs dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

■ Age moyen  
□ Ancienneté moyenne

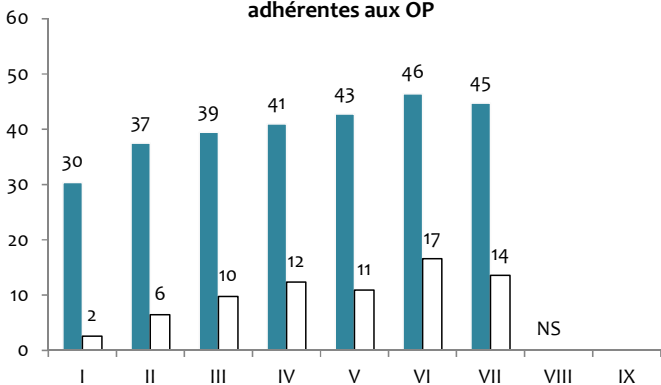
Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les ateliers dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage  
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

■ Age moyen  
□ Ancienneté moyenne

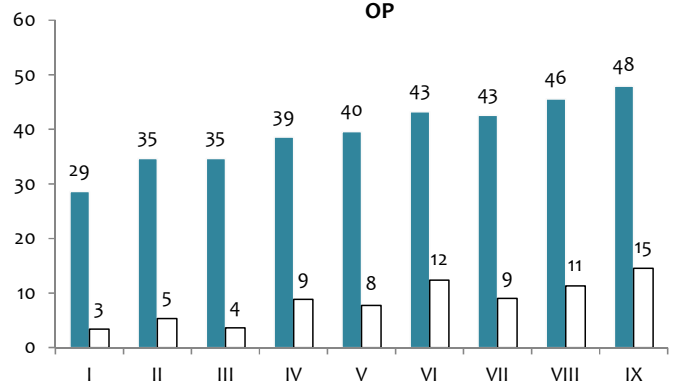
Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans les magasins dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage  
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

■ Age moyen  
□ Ancienneté moyenne

Répartition des salariés par âge moyen et ancienneté moyenne dans la vente dans les entreprises adhérentes aux OP



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage

■ Age moyen  
□ Ancienneté moyenne



## Dans la branche SDLM des rémunérations supérieures aux autres branches<sup>3</sup> pour les femmes

### ► Type de données

- **Salaire brut mensuel au 31/12/13** pour un horaire de travail de 151,67 heures : cette donnée correspond au salarié sur une base de 35h.  
Cette donnée **ne comprend aucune prime** (avantages en nature, commission, vacances, treizième mois, etc.).
- **Salaire brut annuel** divisé par 12 : c'est la rémunération qui figure sur le bulletin de paie du mois de décembre et qui inclut toutes les rémunérations perçues par le salarié au cours de l'année. Cette donnée **comprend toutes les primes**, la rémunération des heures supplémentaires.

### ► Dans la branche SDLM le salaire brut annuel moyen divisé 12 est supérieur aux autres branches pour les femmes

Salaire brut annuel moyen divisé par 12

	Hommes		Femmes		Total
	Salaire	Part	Salaire	Part	Salaire
SDML	2 456 €	81%	1 915 €	19%	2 354 €
Autres branches	2 632 €	54%	1 787 €	46%	2 246 €

DADS 2012

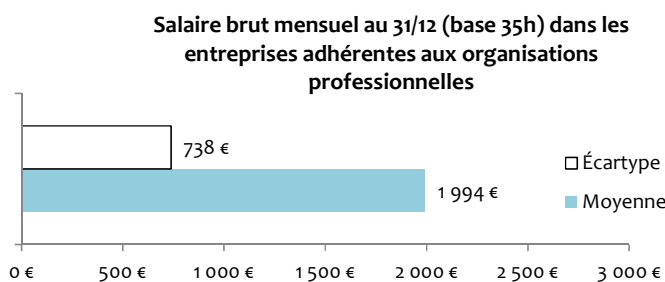
Périmètre : CDI et CDD

- Le salaire brut annuel divisé 12 des femmes dans la branche SDLM (1915€) est supérieur au salaire brut annuel des femmes des autres branches (1787€)

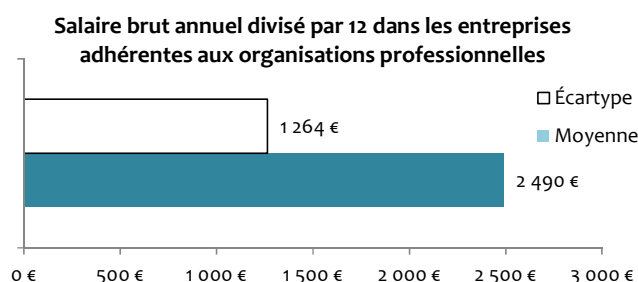
<sup>3</sup> Il ne s'agit pas ici du salaire moyen des salariés de l'ensemble des secteurs d'activités de l'économie française mais de l'ensemble des salariés dont l'entreprise appartient à une branche avec un code IDCC

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### ► Dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles le salaire brut annuel moyen divisé 12

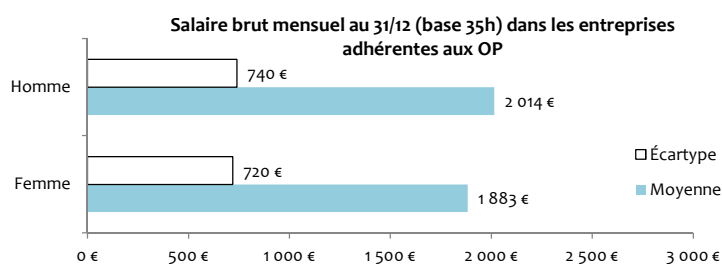


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
Taux de non réponses : 42%

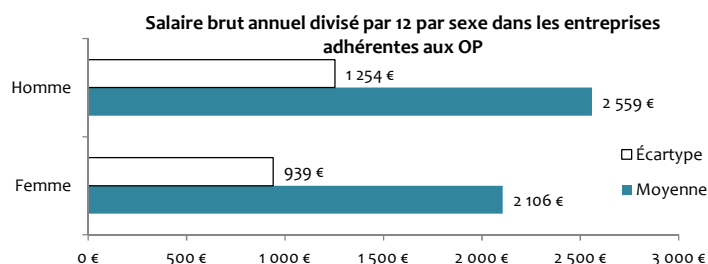


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

- Répartition des salaires entre homme et femme dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

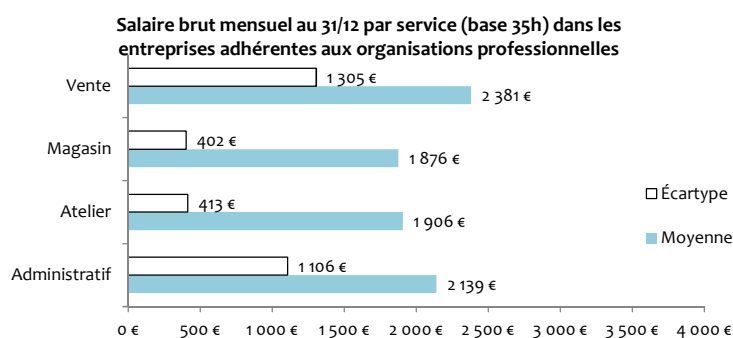


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro et contrat d'apprentissage  
Taux de non réponses : 44% pour les femmes et 42% pour les hommes

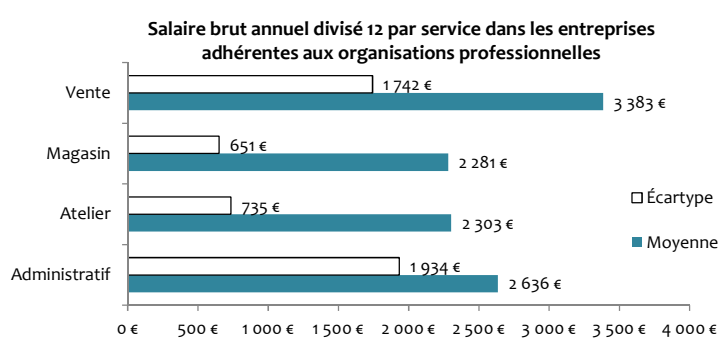


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (3%)

- Par service, des salaires supérieurs dans la vente



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
Taux de non réponse : 34% administratif, 38% atelier, 10% magasin, 67% vente

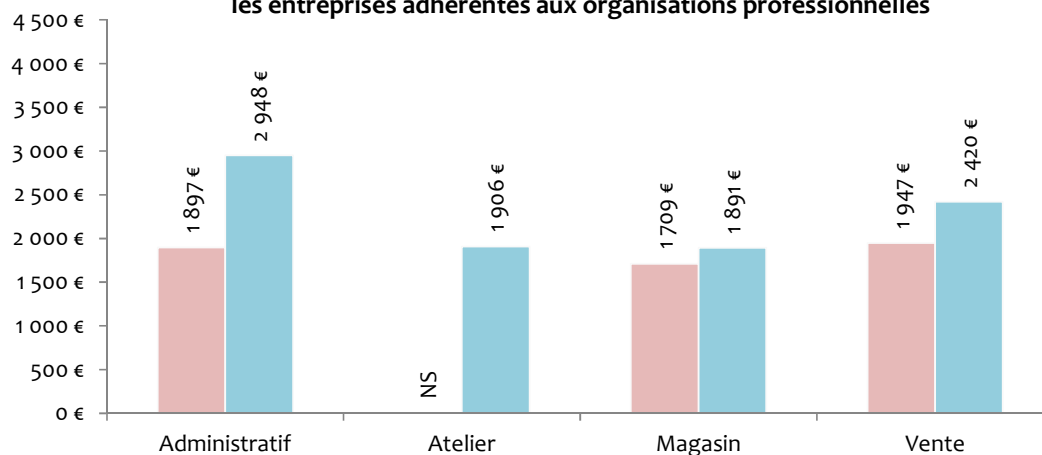


Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (3%)

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Les salaires des hommes dans les services administratifs et la vente sont les plus importants

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par sexe et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



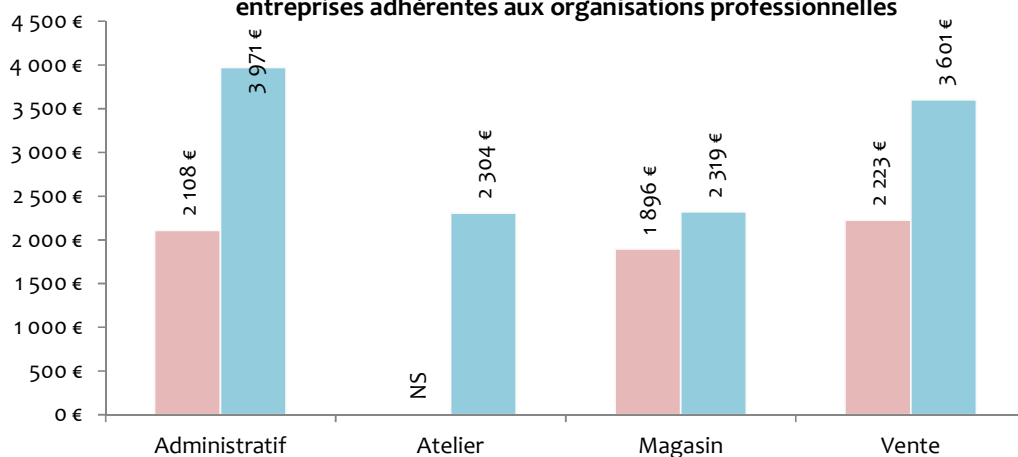
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Femme Homme

Moyenne des salaires annuels divisés par 12 par sexe et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

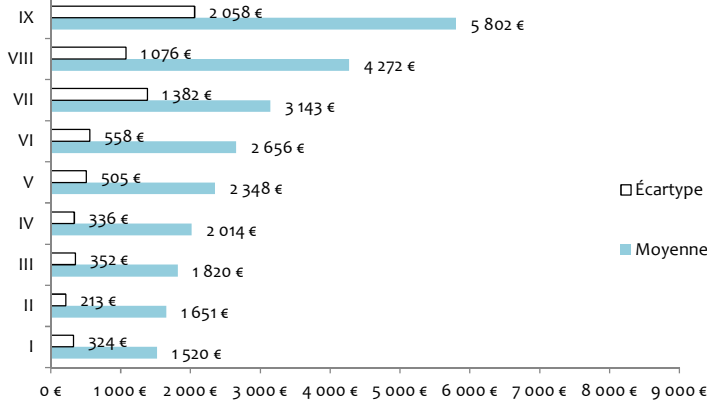
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Femme Homme

# Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

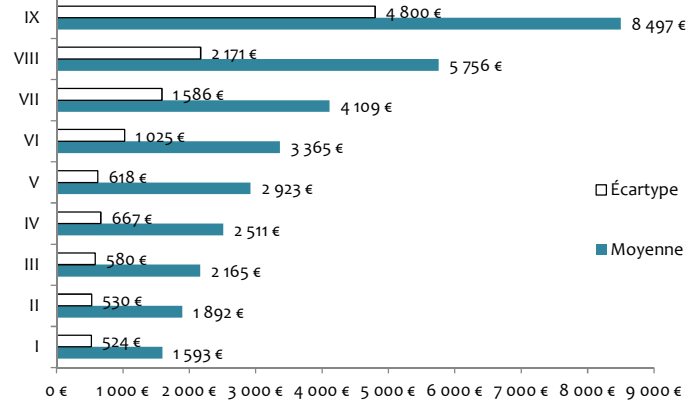
## Le salaire par niveau de la classification des emplois

Salaire brut mensuel au 31/12 par niveau (base 35h) dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
Taux de non réponse : 9% niv I, 38% niv II, 39% niv III, 36% niv IV, 42% niv V, 22% niv VI, 69% niv VII, 59% niv VIII, 32% niv IX

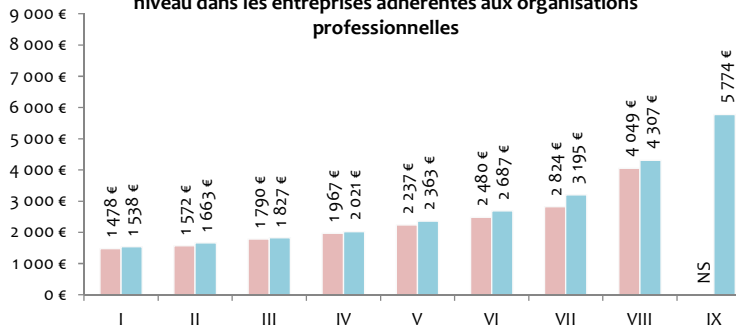
Salaire brut annuel divisé par 12 par niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD et suppression des valeurs extrêmes (3%)

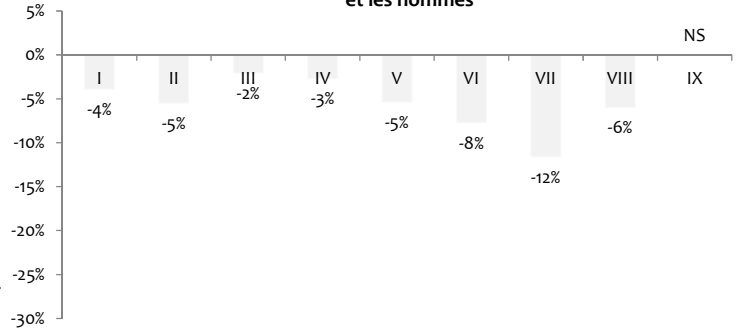
### Les salaires comparés par sexe et niveau

Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



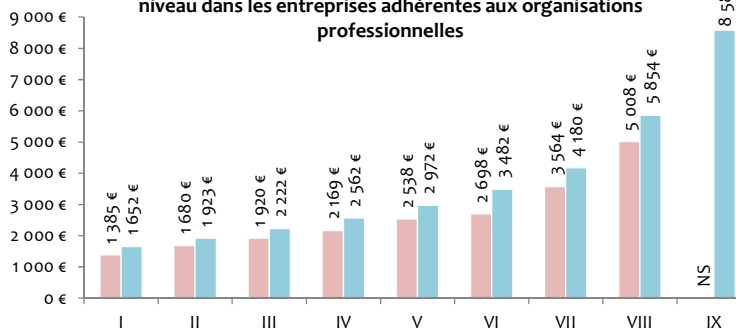
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
44% de non réponses pour les femmes et 42% pour les hommes  
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Différence de salaires bruts mensuels (base 35h) entre les femmes et les hommes



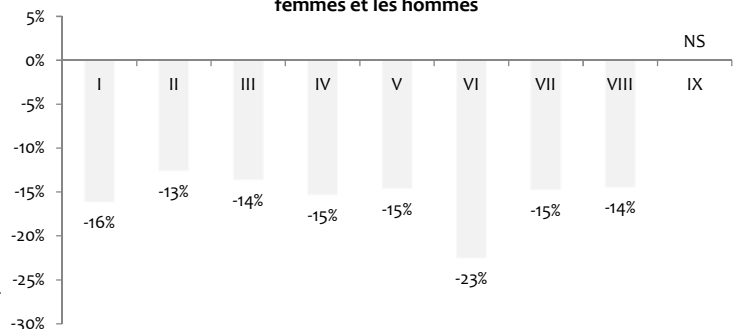
Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
44% de non réponses pour les femmes et 42% pour les hommes  
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Moyenne des salaires bruts annuels divisés par 12 par sexe et niveau dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

Différence de salaires bruts annuels divisés par 12 entre les femmes et les hommes



Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ  
Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP  
NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Les salaires sont supérieurs aux minima dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles, quel que soit le niveau et le service

**Moyenne des salaires bruts mensuels (base 35h) par niveau et service et part par rapport aux minima dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles**

	Administratif		Atelier		Magasin		Vente	
	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel (base 35h) par rapport aux minima
I	1 466 €	102%	1 517 €	106%	1 522 €	106%	1 939 €	136%
II	1 593 €	106%	1 663 €	111%	1 650 €	110%	1 623 €	109%
III	1 804 €	113%	1 837 €	115%	1 803 €	113%	1 778 €	111%
IV	2 008 €	114%	2 025 €	116%	1 991 €	114%	1 990 €	113%
V	2 223 €	111%	2 329 €	116%	2 296 €	115%	2 584 €	131%
VI	2 634 €	118%	2 541 €	114%	2 627 €	117%	2 841 €	126%
VII	3 133 €	126%	3 089 €	125%	2 998 €	122%	3 208 €	129%
VIII	4 100 €	126%	4 551 €	142%	NS	NS	4 439 €	139%
IX	5 862 €	134%	NS	NS			5 334 €	126%
<b>Total général</b>	<b>2 139 €</b>	<b>113%</b>	<b>1 906 €</b>	<b>114%</b>	<b>1 876 €</b>	<b>112%</b>	<b>2 381 €</b>	<b>120%</b>

Sources : Enquêtes, DLR, FNAR, SEDIMA, SMJ

Périmètre : CDI et CDD, hors CPro, contrat d'apprentissage et VRP

NS (non significatif) = l'échantillon (le nombre de salariés) n'est pas assez important pour être représentatif et fiable en termes statistiques

## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### Les flux d'entrée et de sortie

#### ► Selon les enquêtes menées par les organisations professionnelles, 12,4% des salariés sont entrés en poste en 2013 et 7,8% ont quitté l'entreprise

En 2013, on note une entrée de 1848 salariés soit 12,4% du nombre total de salariés en poste en 2013 et une sortie de 701 salariés<sup>4</sup> soit 7,8% du nombre total de salariés<sup>5</sup>.

- **Les entrées :**

- 64% des salariés ayant été recrutés en 2013 ont moins de 34 ans
- 19% sont des femmes et 81% des hommes
- 52% travaillent dans les ateliers, 20% dans la vente, 15% dans les services administratifs, 10% dans les magasins et 3% en tant que VRP
- 80% sont en CDI, 14% en CDD, 4% en contrat d'apprentissage et 2% en contrat de professionnalisation
- 96% sont à temps plein
- 70% sont sur des niveaux I, II et III soit des postes d'ouvriers / employés.

- **Les sorties :**

- 52% des salariés partis en 2013 ont plus de 35 ans
- 17% sont des femmes et 84% des hommes
- 56% travaillaient dans les ateliers, 21% dans la vente, 14% dans les services administratifs, 9% dans les magasins
- 76% étaient en CDI, 17% en CDD, 4% en contrat d'apprentissage
- 98% étaient à temps plein
- 68% étaient de niveaux I, II et III soit des postes d'ouvriers / employés.

---

<sup>4</sup> Information parcellaire puisque les données ne sont pas disponibles pour SEDIMA et FNAR

<sup>5</sup> Taux calculé sur le nombre total de salariés pour DLR et SMJ

1. La méthode
2. Les entreprises et leurs salariés
3. Le profil des salariés
- 4. La formation professionnelle**
5. Les annexes

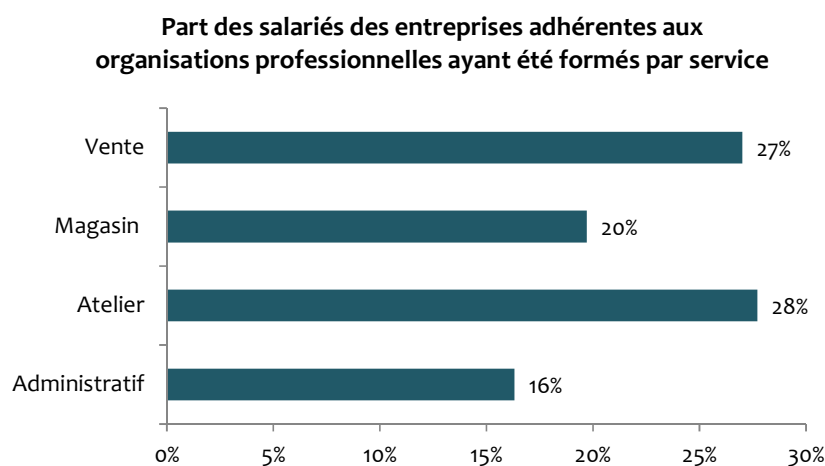
## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

### La formation continue dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

#### ► Selon les enquêtes menées par les organisations professionnelles, 25% des salariés ont été formés<sup>6</sup> en 2013

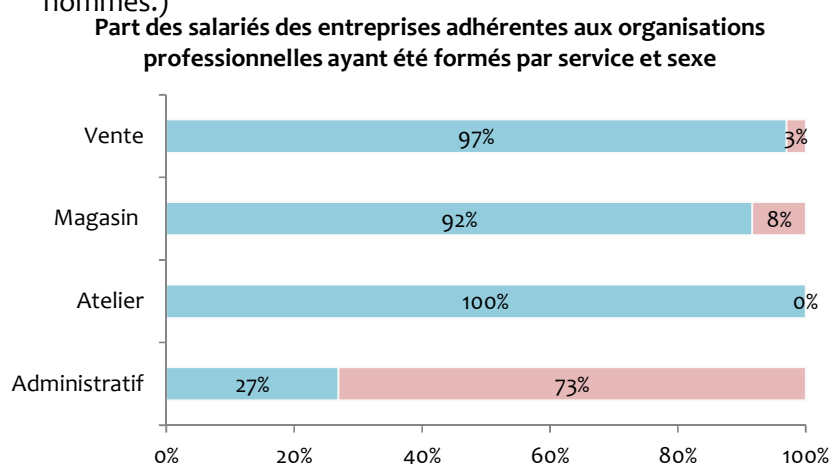
2 643 salariés ont été formés sur 10 650 salariés. Selon la source AGEFOMAT/AGEFOS-PME, le taux d'accès au plan de moins de 10 salariés, exprimé en nombre de départs en formation, est de 21 % en 2013. À titre de comparaison, la moyenne nationale des entreprises de moins de 10 salariés (celle des 10 salariés et plus n'est pas connue), toutes branches confondues, est de 18,5 % (2012, source FPSPP). Ainsi la branche forme-t-elle davantage que la moyenne nationale des branches.

- En proportion, les salariés des ateliers ont le plus été formés



Sources : Enquêtes DLR, FNAR, SEDIMA et SMJ  
Hors VRP

- 92% des salariés formés sont des hommes<sup>7</sup> (pour mémoire 84% des salariés sont des hommes.)



Sources : Enquêtes FNAR, SEDIMA et SMJ

■ Hommes ■ Femmes

<sup>6</sup> Données issues des enquêtes de DLR, FNAR, SEDIMA et SMJ

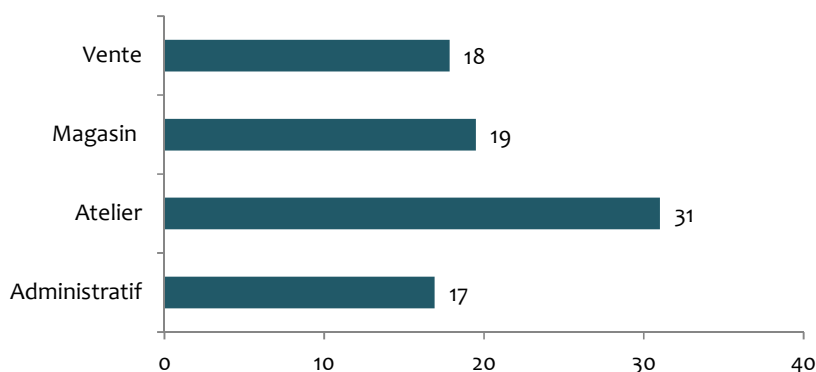
<sup>7</sup> Données issues des enquêtes FNAR, SEDIMA et SMJ



## Zoom sur les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles

- Par rapport au nombre de salariés<sup>8</sup> par service et par sexe :
  - **les femmes sont plus formées que les hommes dans la vente** (46% des femmes formées et 37% des hommes formés) **et les magasins** (21% des femmes formées et 19% des hommes formés)
  - **les hommes sont plus formés que les femmes dans les Ateliers** (27% des hommes formés et 9% des femmes formées) **et dans les services administratifs** (14% des hommes formés et 11% des femmes formées)
- **En moyenne, les salariés sont formés 26h<sup>9</sup> mais les formations les plus longues concernant les salariés des ateliers**

Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé et service dans les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles



Sources : Enquêtes DLR, SEDIMA et SMJ

---

<sup>8</sup> Sans DLR

<sup>9</sup> Données issues des enquêtes FNAR, SEDIMA et SMJ

1. La méthode
2. Les entreprises et leurs salariés
3. Le profil des salariés
4. La formation professionnelle

## 5. Les annexes

# Une compilation des résultats des enquêtes menées par les 4 organisations professionnelles

## ► Un travail de consolidation des résultats

- Consolidation des données, à partir de questionnaires différents mais présentant une structure et des indicateurs à plus de 90% identiques

	DLR	FNAR	SEDIMA	SMJ
DEPARTEMENT	Département	Département	Département	Département
CODE APE	Code APE	Code APE	Code APE	Code APE
EFFECTIF ENTREPRISE 2012	Effectif 2012		Effectif 2012	Effectif 2012
EFFECTIF ENTREPRISE 2013	Effectif 2013	Effectif 2013	Effectif 2013	Effectif 2013
H/F	H/F	Homme / Femme	Homme / Femme	1 ou 2
ANNEE NAISSANCE	AAAA	AAAA	AAAA	AA
ANNEE EMBAUCHE	JJ/MM/AAAA	AAAA	JJ/MM/AAAA	MM/AA
ANNEE SORTIE	JJ/MM/AAAA			MM/AA
INTITULE POSTE	Intitulé du poste		Intitulé du poste	Intitulé du poste
EMPLOI REPERE	Emploi repère			Emploi repère
SERVICE	Administratif / Atelier / Magasin / Vente / VRP	Adm / Atelier / Com / Mag	Administratif / Atelier / Commerciaux hors VRP / Magasin et vente sédentaire / VRP	A / Adm / M / V
NATURE DU CONTRAT	CDI / CDD / CP / CA / Autre	CDI / CDD / CA / AID	CDI / CDD	CDI / CDD
TEMPS PLEIN OU PARTIEL	De 0 à 1	De 0 à 100	Temps plein / Temps partiel	De 0 à 100
COEFF	Nouveau coefficient	Nouveau coefficient	Nouveau coefficient	Nouveau coefficient
NB HEURES REMUNEREES SUR L'ANNEE	Nombre d'heures travaillées	Nb heures rémunérées sur l'année	Nbre d'heures annuelles payées	Nbre H annuelles rémunérées
Nb JOURS TRAVAILLES	Nombre de jours travaillés			
HORAIRE TRAVAIL SALARIE		Horaire de travail mensuel décembre	Horaire mensuel de décembre	Horaire mensuel décembre
SALAIRE MENSUEL		Salaire brut mensuel	Salaire brut de base	
SALAIRE MENSUEL BASE 35h	Salaire brut mensuel base 35h décembre 2013			Salaire brut 35h
PRIME			Prime d'ancienneté	Prime d'ancienneté
REVENU BRUT ANNUEL	Revenu brut annuel	Revenu brut annuel	Rémunération annuelle brute	Revenu brut annuel
ORGANISATION DU TRAVAIL	35 h / 35 h + h sup / 35 h + RTT / Annualisation / Forfait mensuel en h / Forfait annuel en h / Forfait annuel en j / Forfait sans référence horaire	35 h / 35 h + h sup / 35 h + RTT / 35 h ann	Annualisation du temps de travail / Horaire fixe / Horaire fixe + RTT / Travail par équipe ou roulement	
FORFAIT JOUR			Forfait jour	
FORFAIT ANNUEL EN HEURE			Forfait annuel	
VRP SALAIRE FIXE			VRP salaire fixe	
VRP COMMISSIONS BRUTES			VRP Commissions brutes	
VRP REMUNERATION ANNUELLE BRUTE			VRP rémunération annuelle brute	

- **Cette consolidation a nécessité :**
  - **l'agrégation des données** de 4 fichiers Excel en 1 fichier Excel
  - **uniformisation des bases de données : recodifications** de certaines variables afin d'obtenir une homogénéité entre les codifications employés par les différentes organisations professionnelles sur les variables suivantes :
    - \* **Région**
    - \* **Tranche d'effectifs 2013 :**
      - pour la commodité de l'analyse, les tranches d'effectifs suivantes ont été retenues : « 1 à 9 salariés », « de 10 à 19 salariés », « de 20 à 49 salariés », « 50 salariés et plus »
    - \* **Sexe :** selon les modalités Homme / Femme
    - \* **Âge :**
      - cette variable était tantôt renseignée par une date de naissance (JJ/MM/AAAA), tantôt renseignée par l'année (AA ou AAAA)
      - l'âge a été recodé à partir de l'année de naissance
      - et pour la commodité de l'analyse, les tranches d'âge suivantes ont été retenues : « 24 ans et moins », « de 25 à 34 ans », « de 35 à 44 ans », « de 45 à 54 ans », « de 55 ans à 64 ans », « 65 ans et plus »
    - \* **Date d'entrée dans l'entreprise :**
      - cette variable était tantôt renseignée par une date complète d'entrée (JJ/MM/AAAA), tantôt renseignée par l'année d'embauche (AAAA)
      - l'ancienneté a été recodée à partir de l'année d'entrée
      - et pour la commodité de l'analyse, les tranches d'ancienneté suivantes ont été retenues : « Moins de 2 ans », « 2 à 5 ans », « 6 à 10 ans », « 11 à 15 ans », « 16 à 20 ans », « 21 à 25 ans », « 26 à 30 ans » et « Plus de 30 ans »
    - \* **Service :** selon les modalités Administratif / Atelier / Magasin / Vente / VRP
    - \* **Temps plein / temps partiel :** selon les modalités Temps plein / Temps partiel
    - \* **Coefficient :** le niveau a été recodé à partir des coefficients
    - \* **Salaire brut mensuel :**
      - cette variable était tantôt renseignée sur une base 35h, tantôt quelle que soit la durée du travail, mais cette dernière étant connue,
      - le salaire brut mensuel sur une base 35h a ainsi dans ce deuxième cas été recalculé à partir de la donnée salaire brut mensuel par le nombre d'heures rémunérées par mois, afin d'être comparable.

- ▶ **Les salariés sortis de l'entreprise durant l'année 2013 ont été supprimés du fichier pour permettre une analyse des stocks au 31/12 et non des flux**
  
- ▶ **A partir de cette nouvelle base de données, une analyse complète est réalisée sur les données sociodémographiques (= profils des salariés)**
  - Notamment une analyse à plat de l'ensemble des indicateurs et une analyse croisée notamment à partir des indicateurs
    - de sexe
    - d'âge
    - d'ancienneté
  - A noter que la base brute a ainsi été analysée sans redressement des résultats alors que cela aurait été utile dans l'absolu, les adhérents des organisations professionnelles n'étant pas exactement représentatifs de l'ensemble des entreprises. Cependant, de telles clés de redressement sont par définition inexistantes, aucune enquête n'ayant jamais été menée auprès des non adhérents.
  
- ▶ **Deux indicateurs-clés ont été retenus pour l'analyse des rémunérations mensuelles et annuelles : la moyenne et l'écart type**
  
- ▶ **Afin que l'analyse ne soit pas biaisée par de très probables erreurs de saisie (ex : revenu annuel à 381€ / an alors que le mensuel est à 1430€), il a été décidé, dans le calcul des moyennes du salaire brut annuel et de la durée du travail, d'exclure les valeurs extrêmes**

Pour cela, environ 3% à 5% des valeurs extrêmes ont été exclues sur ces indicateurs.

Par conséquent, les **graphiques** et leurs moyennes ont été réalisés sur 95% à 97% des dossiers, **indicateur par indicateur**.